



Joyeuse  
Saint-Valentin!

## CETTE SEMAINE

### Actualité universitaire

Le rapport sur  
l'excellence en éducation  
est rendu public



à lire en page **4**

### Arts et spectacles

"Les bavards" monte sur  
les planches ce soir

à lire en page **14**

### Sports et loisirs

Dernier week-end déterminant  
pour les Aigles Bleus



à lire en page **18**

On le lit parce qu'on le vit

LE JEUDI 11 FÉVRIER 1993

# LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

UNIVERSITÉ DES ACADIENNES  
MONTREAL, N.-B. ÉJA 1982 NO 5

## Hausse des droits de scolarité : le recteur dit 4% ou 5% Certains disent 15 % ou 20 %!



"Moi, je suis personnellement engagé à ce que la hausse des frais de scolarité ne dépasse pas le niveau de l'an passé." - Jean-Bernard Robicbaud-

Le REER  
D'ICI



C'est le REER de ...



TA Caisse  
POPULAIRE ACADIENNE

## Narendra Srivastava nommé sur un comité national de bourses

Shahin FARAJI

Le conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) vient de nommer Narendra Srivastava, professeur à l'École de génie, comme un des cinq membres du comité des bourses connu sous le nom de «Comité national des bourses 1967».

«Notre comité est composé de cinq membres pour un mandat de trois ans qui est renouvelable pour chacun, mais personnellement, je n'ai accepté ce poste que pour une durée de trois années», a affirmé Narendra Srivastava.

Le rôle de ce comité est de sélectionner des étudiants méritants parmi ceux ayant fait une demande de bourse en génie et en science. Le montant de ces bourses varie entre 10 000 \$ et 25 000 \$ et ceci pour une période de quatre ans, couvrant les frais de l'étudiant en maîtrise ou au doctorat.

Voici le processus selon M. Srivastava: «Les étudiants finissant en science et en génie peuvent faire une demande de bourse auprès de leur université. Les demandes seront étudiées, ensuite transmises au CRSNG qui lui, les présentera aux cinq membres du comité des bourses 1967.

Généralement, notre comité choisit 110 dossiers car seulement 55 bourses peuvent être accordées chaque année. Cependant, s'il n'y a que dix étudiants sur 110 qui méritent de recevoir cette bourse, alors, nous n'en accordons que dix.»

«Tous les candidats retenus devront passer une entrevue et les frais de déplacement seront à la charge du CRSNG. «Nos accords sont donc une telle bourse à une personne brillante, pas seulement au point de vue de son rendement académique, mais aussi son passé nous est important. Nous laissons le choix à l'étudiant d'effectuer ses études n'importe où dans le monde, mais il faudra qu'il nous prouve que son université est la meilleure université en science et en génie», a affirmé M. Srivastava.

«Notre but, c'est de former des leaders, capables de prendre des initiatives, bref, des esprits ouverts et des gens de progrès», a expliqué Narendra Srivastava. ♦

Anick F. LOSIER

La hausse des frais de scolarité est un dossier délicat et difficile pour nous. Le recteur de l'Université de Moncton fait face à une bataille de taille lorsqu'il se réunit dans les divers comités de budgétisation de l'Université. Alors qu'il suggère une hausse des droits de scolarité de 5 %, d'autres, comme Ronald LeBlanc, doyen de la Faculté des sciences sociales, voient nécessaire une augmentation de 20 %, soit un peu plus de 400 \$ pour la prochaine rentrée scolaire.

Le comité du budget a été formé par le vice-recteur à l'Administration, Médard Colette. «Le vice-recteur a demandé à ceux qui avaient le temps et qui voulaient faire partie d'un comité pour l'exercice financier, relecte Ronald LeBlanc, doyen de la Faculté des sciences sociales et membre de ce comité. Le comité a été formé pour regarder la situation financière pour l'année 93-94 et gérer des directives au Conseil des gouverneurs (une restriction des dépenses)», a dit Selon M. LeBlanc, la venue des doyens est pour veiller au domaine académique qui pourrait souffrir des restrictions imposées par le Conseil des gouverneurs.

Ronald LeBlanc croit qu'il y a trois façons de rapporter de nouvelles ressources: une hausse des subventions gouvernementales, une réduction des salaires des employés et professeurs et une hausse des frais de scolarité. Les subventions gouvernementales sont gelées depuis quelque temps déjà. On peut économiser en engageant moins de professeurs, ce qui signifie moins de cours. ET, on peut procéder à une hausse des droits de scolarité.

### UN DÉFICIT ATTENDU

Cette année, il manquera plus de deux millions de dollars à l'Université pour fonctionner «dans le bleu». Le recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud, a d'ailleurs expliqué que le gel des subventions gouvernementales ainsi que la baisse recommandée du Conseil sur l'éducation supérieure des provinces Maritimes sont parmi les raisons qu'une hausse des droits de scolarité est soit probable pour l'an prochain.

«Chaque fois que le gouvernement ne nous donne pas 1 % d'augmentation de ses subventions, il faut 3 % de hausse des frais de scolarité pour compenser, explique-t-il. Si le gouvernement ne nous donne pas 6 %, il faudrait une augmentation de 18 % des frais de scolarité.» Le recteur est toutefois certain que une hausse dramatique des droits

suite de la une

# Le recteur dit 4% ou 5%



de scolarité. «C'est impensable pour moi de recommander au Conseil des gouverneurs que la hausse des frais de scolarité devienne compenser la perte des subventions gouvernementales, assure-t-il. Il y a certaines personnes dans l'administration de l'Université, au niveau des doyens et autres de l'Université, qui pensent que la hausse des frais de scolarité devrait être de 10, 12 ou 15 %.»

À la question de savoir s'il avait cette dernière vision des droits de scolarité, Ronald LeBlanc a répondu en indiquant que «si l'on fait l'hypothèse que le gouvernement provincial n'augmente pas ses subventions gouvernementales, qui compte pour 78 % du budget de l'Université - ce n'est pas en augmentant de 3 ou 4 % dans les frais de scolarité que nous allons combler le déficit. Pour maintenir la qualité de la formation, ça prend 20 % d'augmentation.»

### COMMENT PAYER CE 20 %?

Quant à la question de financement des étudiants, Ronald LeBlanc croit que le prêt gouvernement agit finalement comme tampon d'une nouvelle hausse des frais de scolarité. «Pour les étudiants et étudiantes

qui sont sur le programme de bourses, ça ne changerait rien car c'est finalement le gouvernement qui payerait, a-t-il expliqué. Ce ne sont pas les frais de scolarité qui colorent chers aux étudiants, a-t-il continué. Ce sont les appartements, la nourriture et le reste.»

Le recteur croit qu'il fait partie de la minorité lorsqu'il recommande 5 % ou 6 % au Conseil des gouverneurs. «La position de recommander zéro % d'augmentation des frais de scolarité dans le contexte de gel des subventions du gouvernement est une position intenable, a-t-il indiqué. Si j'essaie de la tenir, je sais que je vais être battu à toutes les marches. Les gens vont dire que le recteur n'est pas réaliste, qu'il n'est pas conscient des besoins de l'Université. Même les gens pensent que lorsque je recommande 5 % ou 6 %, j'appauvris l'Université. Je me bats pour essayer de maintenir une limite dans la hausse des frais de scolarité. C'est quelque chose auquel je crois fondamentalement.»

### DES SUGGESTIONS

Ronald LeBlanc pense qu'il n'y a pas beaucoup d'étudiants qui souffriraient d'une hausse de 20 % des frais de scolarité - soit de plus de 400 \$. «Combien y a-t-il d'automobiles sur le campus», a-t-il demandé en indiquant qu'il n'y avait que 100 professeurs. On pourrait tout aussi bien hausser les frais de 300 \$ et demander 100 \$ par année pour le stationnement. C'est une suggestion.»

Le recteur connaît la position des gens dans l'administration de l'Université de Moncton qui désire voir une hausse des frais de scolarité de 30 %. «Ces gens voient deux ou trois éléments. L'U de M à tous les ans s'appauvrit parce qu'elle ne hausse pas ses frais au même niveau que les autres universités, indique Jean-Bernard Robichaud. Si l'U de M avait deux millions de dollars de plus à tous les ans, disent-ils, on pourrait ainsi améliorer la qualité

de nos bibliothèques, des laboratoires, mieux payer nos professeurs. Ils disent que le pain et le beurre coûtent aussi cher pour les anglophones que les francophones. Donc, la formation universitaire devrait rester le même prix. Je ne suis pas d'accord avec cela.

Je considère que l'enseignement universitaire n'est pas un luxe.»

Ronald LeBlanc se pose une question. «Vest-on une formation de qualité ou une formation de moindre qualité parce que nous avons moins de ressources», a-t-il interrogé. Il n'y a pas grand preuve que la hausse des frais de scolarité réduise le nombre d'étudiants.»

### PRESSIONS AU GOUVERNEMENT

«Personne ne fait de vrais pressions sur les gouvernements, croit le recteur. Il faudrait vraiment qu'il y ait un mouvement. J'ai l'intention de prendre une position et de demander au Secrétaire d'État qu'il y ait une réforme dans les prêts et bourses.»

Selon lui, tant que le système de prêts et bourses ne sera pas augmenté, il y aura des étudiants qui auront des problèmes financiers importants.

«Là raison pour laquelle j'ai annoncé la hausse des frais à l'avance (le 6 décembre), c'est pour mettre de la pression sur les épouses de ces gens qui veulent une grosse augmentation des frais de scolarité, a répondu le recteur à l'accusation de Paul Ward au début du mois de janvier.

Il va certainement y avoir une hausse en avril. De quelle amplitude? «Moi, je suis personnellement engagé à ce qu'elle ne dépasse pas le niveau de l'an passé (135 \$) même qu'elle soit un peu inférieure, promet Jean-Bernard Robichaud. S'il y avait une hausse de plus que cela, cela veut dire que la majorité des gens au Conseil des gouverneurs, du comité du budget, du comité de finance auront voté dans ce sens. Moi, j'aurai voté trois fois contre.» ♦

## Débat sur l'éducation post-secondaire aujourd'hui

Lucie LABOISSONNIÈRE

La Fécéam, en collaboration avec la FCEE (Fédération canadienne des étudiantes et étudiants), tient cet après-midi un débat sur l'enseignement post-secondaire au Nouveau-Brunswick.

«Je crois que c'est important pour les étudiants de venir faire valoir leurs visions de l'éducation auprès des candidats aux

élections», a soutenu Paul Ward, le président intérimaire de la Fécéam et le nouveau président provincial de la FCEE.

Le débat aura lieu à 13 heures cet après-midi au sous-sol de la Chapelle et réunira les quatre candidats aux élections provinciales dans la circonscription de Moncton-Nord, soit Jean-Claude Bourque (NPD), Don Canning (Libéral), John LeBlanc (Conservateur) et M. Mullens (CoR). D'au-

tres personnalités politiques sont attendues, dont Elizabeth Weir et Archibald Pafford.

Les étudiants sont donc encouragés à participer à la rencontre pour donner leur point de vue sur la situation actuelle de l'éducation post-secondaire dans la province «On a besoin de montrer au gouvernement et aux médias que les étudiants sont préoccupés par leur avenir», a lancé Paul Ward. ♦

# OFFRE JUMEE

Pizza Delight

Deux pizzas traditionnelles de 12 po. \*

9,99\$ PLUS TAXES

LIVRAISON RAPIDE  
858-8080

MONCTON  
DIEPPE

## Chronique nature



Alain CLAVETTE

### Une question d'éthique

Avant d'entreprendre le sujet de la semaine, laissez-moi vous faire remarquer qu'à la demande de certaines personnes, j'ai dû changer ma photo dans l'entête de ma chronique. Ce n'est certes pas mieux qu'avant mais j'espère que les requérants en question (ils se reconnaîtront) apprécieront la disparition du chapeau Ha! Ha! Une autre petite chose à préciser, une lectrice qui s'était inscrite à la chronique de la semaine dernière est venue me voir en m'affirmant qu'il y avait une marmotte qui visitait fréquemment les mangeoires d'oiseaux chez elle. Après lui avoir expliqué que c'était presque impossible car les marmottes ne s'intéressent pas aux graines d'oiseaux et que de toute façon, elles sont en hibernation l'hiver, j'ai réalisé que la photo de la chronique avait pu porter à confusion. Bien que le titre de la chronique parlait d'une marmotte, il y était quand même question d'un autre rongeur qui, lui, raffole des graines d'oiseaux. Écureuil roux. Et bien sûr, c'était un écureuil roux qui figurait sur la photo si bien réussie par notre photographe Jean qui n'a pas du tout l'habitude de photographier des animaux et prenez-en ma parole, il a dû s'armer de patience cette journée-là. Ce qui m'amène subtilement mais sûrement au sujet de la semaine.

Observer ou photographier la faune ou la nature en général n'est pas toujours aussi facile qu'on pourrait le croire. D'abord, il est très important de respecter un certain code d'éthique lorsqu'on est «naturaliste». En effet, il est absolument primordial d'accorder une extrême au bien-être des animaux et des plantes avant tout. Si on oublie cette règle, on peut faire beaucoup de tort en s'approchant de trop près d'un nid ou en perturbant la végétation fragile d'une dune, par exemple. Il ne faut surtout pas laisser votre désir d'observer quelque chose passer avant le bien-être de votre sujet. Il est aussi très important de connaître le comportement d'un animal, ses besoins et la fragilité de l'écosystème où vous vous trouvez. N'oubliez pas, dans la nature tout est relié, en faisant du tort à un élément, on nuit à plusieurs individus de l'écosystème sans le savoir. La période d'accouplement, l'hiver et la période de migrations portent déjà assez sur le stress des espèces. Gardez vous distances en présence d'animaux sauvages; si vous voulez les voir de plus près, soyez patients et laissez-les s'approcher à leur guise.

Évitez de manipuler ou toucher un mammifère, un oiseau ou leurs jeunes à moins qu'il ne s'agisse d'une urgence. C'est à nous de faire comprendre aux enfants que la place d'un animal, ou d'une fleur, sauvage se trouve dans leurs habitats naturels. Types de rester sur les sentiers déjà existants pour éviter de piétiner tout type de végétation. Dites-vous qu'en courant seulement une vingtaine de mètres dans un champ abandonné, vous courez le risque d'écraser une nichée complète d'oiseaux nichant au sol. Il est aussi important de respecter la propriété privée des gens. Et lorsque vous êtes en terrain public, respectez les autres naturalistes. Une pelure de banane ou un papier-mouchoir a beau être biodégradable mais ce n'est certes pas agréable à l'œil pour le prochain promeneur qui admire Dame Nature. Finalement, si vous êtes témoins d'actes qui peuvent nuire à la nature de la part d'une autre personne, n'hésitez pas à le lui faire réaliser. Ce n'est pas tout d'aimer Dame Nature, il faut savoir la sauvegarder. ♦

## Une étude révèle que l'U de M dépense trop sur ses bâtiments et pas assez sur sa bibliothèque



Selon la firme Iso-Group, l'Université n'investit pas assez d'argent dans sa bibliothèque

Anick F. LOSIER

Une étude effectuée sur les dépenses administratives de l'Université de Moncton révèle que l'université dépense trop d'argent sur l'administration de ses bâtiments et trop peu sur sa bibliothèque. Cette étude, menée par Jules Gagné de la firme Iso-Group de Montréal, a été effectuée l'automne dernier. En effet, 14 % des dépenses de l'Université de Moncton seraient réservées à l'administration et à l'entretien des bâtiments. Cette

proportion est élevée comparativement à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université Dalhousie où les dépenses se chiffrent à 12 %.

Joint à son bureau à Montréal, M. Gagné précise qu'en général, l'Université ne dépense pas plus que les autres universités du Canada. «Il y a cependant place à l'amélioration», souligne-t-il.

Parmi ses suggestions, il a indiqué au journal Le Front que rassembler certains services comme le Service des Anciens et Anciennes Amis(e) et celui de

souscription pourraient aider l'Université de Moncton à économiiser dans ses dépenses administratives.

Jules Gagné, de la firme Iso-Group, se spécialise dans le domaine éducationnel dans ce genre de recherche. «Je fais plutôt des études de réorganisation.

Selon M. Gagné, 60 % des dépenses sont réservées aux coûts de l'enseignement et de la recherche de l'U de M comparativement à 40 % réservées à l'admi-

suite en page 7

SHORNEY'S OPTICAL  
ESTABLISHED 1928

### VOUS PRÉSENTE

• montures de marques prestigieuses • montures de chez Shorney's •  
lunettes de soleil "designer" • verres de contact • lentilles de qualité • teinte et  
endusage • grande diversité de solutions et d'accessoires

QUALITÉ ET SERVICE PERSONNEL

HIGHFIELD SQUARE 857-8020

PLACE CHAMPLAIN 857-9800

## Le rapport sur l'éducation post-secondaire

### La Féécum réagit

Lucie LABOISSONNIÈRE

«En général, le rapport est vague et n'offre pas de moyens concrets pour accomplir les recommandations qu'il présente», a soutenu Bruno Roy, vice-président aux affaires externes de la Féécum, en entrevue avec L.E. FRONT.

Le représentant de la Féécum a confié qu'il voyait des pour et des contre dans le rapport de la Commission Landry-Downey sur l'excellence en éducation. D'ailleurs, la Fédération étudiante avait présenté un mémoire à la Commission au début de la session universitaire et les deux principales objections de la Féécum ont trait à ce mémoire.

D'une part, la Féécum dénonce le fait que la Commission ait recommandé au gouvernement provincial d'appuyer l'élaboration d'un nouveau programme de remboursement en fonction du revenu après les études. Mais selon M. Roy, il n'est pas le problème. «La limite pour le prêt étudiant n'a pas augmenté depuis 1984», a soutenu le vice-président aux affaires externes. Il a d'ailleurs ajouté que le bon fonctionnement de la formule proposée par la Commission est questionné. «En Suède, il y a des personnes de 60-70 ans qui payent encore le remboursement de leur prêt étudiant», a lancé M. Roy.

L'autre recommandation à laquelle la Fédération étudiante s'oppose se rapporte à la formation d'un conseil provincial en éducation à l'image de la CESPM (Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes). «Nous sommes d'accord pour un tel conseil consultatif mais il doit y avoir des représentants étudiants», a tenu à préciser M. Roy. Présentement, deux étudiants font partie de la CESPM.

En somme, selon le représentant de la Féécum, le rapport s'attarde peu aux universités. De plus, suite aux réactions du recteur, M. Roy était plus ou moins satisfait. «Le recteur ne considère pas assez les étudiants», a-t-il lancé. ♦

## La Commission sur l'excellence en éducation: un rapport incomplet

Lucie LABOISSONNIÈRE

«Le rapport Downey-Landry portant sur l'éducation post-secondaire est considérablement incomplet et traite à peu près de 20% de l'ensemble de l'éducation post-secondaire».

C'est ce qu'a déclaré Gilles G. Nadeau, professeur en éducation à l'U de M et spécialiste de l'évaluation en enseignement supérieur, lors d'une rencontre avec la presse jeudi dernier. Ce rapport rendu public la semaine dernière est le deuxième de la Commission Downey-Landry et traite de l'éducation post-secondaire au Nouveau-Brunswick. Toutefois, selon M. Nadeau, il porte essentiellement sur les collèges communautaires, au détriment des universités. «Pour avoir vécu 29 ans à l'intérieur du système éducatif, je soutiens qu'il y a des moyens précis à prendre pour améliorer le système de l'intérieur qui auraient dû être recommandés», a soutenu le professeur.

Le professeur à la Faculté des sciences de l'Éducation a avancé que le rapport se contente à l'expression de vœux et au maintien du statut quo pour les universités. De plus, il a dit avoir soulevé une cinquantaine de questions qui n'ont pas été traitées directement par la Commission.

### BES ÉTUDIANTS ENDETTÉS

Entre autres, on a recommandé de maintenir la formule actuelle pour les droits de scolarité. «J'estime que d'ici 1995, l'étudiant moyen terminera ses études avec 50 000 \$ en dettes», a soutenu le spécialiste d'évaluation. Il a d'ailleurs mentionné que des améliorations au niveau du système de prêts et bourses s'imposent et que d'autres moyens devraient être étudiés pour remédier au problème. Il a cité, en guise d'exemple, une coop travail-études à l'image de celle de l'Université Waterloo.

Le professeur de l'Université de Moncton a aussi exprimé son inquiétude face à certaines questions qu'il a soulevées. Par exemple, il a souligné le fait que le travail a été accompli en peu de temps et le fait que le commissaire James Downey ait été nommé président de l'Université Waterloo pendant son mandat.

### INACTIVATION DES MÉDIAS

Le professeur a aussi communiqué sa déception envers l'inactivation des médias face au rapport de la Commission sur l'excellence en éducation. «Le débat social souhaitable n'a pas eu lieu et la publication et l'impression médiatique sont restées lettre morte dans les médias», a fait savoir M. Nadeau.

Il a ajouté qu'il espérait participer à un forum constructif au sujet de l'oeuvre de formation et d'éducation dans la province. ♦

New  Nouveau Brunswick

## APPRENDRE, POUR LA VIE. Défis et enjeux pour l'éducation et la formation

### RAPPORT DE

La Commission sur l'excellence en éducation

## Le rapport sur l'éducation post-secondaire Le recteur réagit

Lucie LABOISSONNIÈRE

Le recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud, a réagi de façon favorable envers les recommandations contenues dans le deuxième rapport de la Commission de l'excellence en éducation.

«Au lieu de proposer de grands changements, on met l'accent sur les façons d'optimiser les ressources, de mieux faire fonctionner ce qui existe en vue d'améliorer la formation de la

main d'œuvres, a-t-il soutenu.

Le rapport Downey-Landry publié la semaine dernière porte sur l'enseignement post-secondaire au Nouveau-Brunswick. Il s'intitule «Apprendre pour la vie: Défis et enjeux pour l'éducation et la formation».

Selon le recteur, plusieurs des objectifs du plan stratégique de l'Université convergent avec les recommandations de la Commission. Entre autres, M. Robichaud a cité la nécessité d'accroître le taux de participation des jeunes

aux programmes des collèges communautaires.

Parmi les recommandations, il a qualifié de prioritaires certaines d'entre elles. La mise en place de mécanismes pour le financement de la recherche universitaire, un nouveau programme national d'aide financière pour les étudiants et la création d'un Conseil de l'éducation du Nouveau-Brunswick sont des recommandations très importantes, selon le recteur. ♦

NBTel

présente

# LES AUDITIONS

## Juste pour rire

1993



*Vous avez la verve grinçante? On vous trouve drôle?*

...Tentez votre chance aux Auditions Juste pour rire  
à l'Université de Moncton.

Auditions-spectacle : 21 mars 1993 à 14 h • Lieu : Salle de spectacle de l'université (Édifice Jeanne-de-Vasois)

INSCRIPTION - BILLETS :  
Local 410 (Pav. Léopold-Tailon)  
Info : 858-4161

NBTel

PREMIER PRIS :  
NBTel remettra une bourse de 350 \$  
au(x) gagnant(x), le transport et  
l'hébergement à Montréal lors de la Finale  
des Auditions nationales Juste pour rire.

CKUM-98



## Le service à la Bibliothèque Champlain est questionné

Mireille E. LEBLANC

«Les photocopieuses sont toujours brisées. Ça prend trop de temps pour les réparer. Le service est parfois lent. Ce sont ces plaintes qui sont revenues le plus souvent lors d'un mini-sondage sur les services offerts par la Bibliothèque Champlain. Sur la vingtaine d'étudiants interrogés par Le Front, 50% ne s'estiment pas totalement satisfaits des services.

### PHOTOCOPIEUSE EN PANNE

Le principal reproche que les étudiants ont envers le service des photocopieuses à la bibliothèque du campus est que ces machines sont trop souvent en panne. Albert Lévesque, bibliothécaire en chef, est pleinement conscient du fait qu'il existe un problème et il croit que la cause en est déterminée. «Je pense qu'on a trouvé la solution et on a fait des changements dramatiques ce matin même (le 3 février)». Les responsables pensent que c'est le genre de papier utilisé dans les photocopieuses qui était à la base de la majorité des pannes. «Le 31 janvier, explique M. Lévesque, les employés de la Bibliothèque sont allés 12 fois réparer les machines. Ce n'est pas une affaire de technicien, c'est que les feuilles se prennent dans la machine.»

La responsabilité devrait donc être imputée au papier de marque «idéa» qui ne convenait pas aux photocopieuses Xérox 5240, car les machines de 15 000 \$ que l'on



Les étudiants se plaignent souvent des photocopieuses brisées et du service lent à la bibliothèque Champlain

retrouve à la Bibliothèque sont pratiquement neuves.

Plusieurs étudiants, exaspérés par les files d'attente, ont suggéré d'augmenter le nombre de photocopieuses disponibles afin d'accélérer le service. M. Lévesque, en se basant sur des statistiques sur l'usage des photocopieuses à la Bibliothèque, n'estime pas que ce soit la bonne solution. «Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'augmenter le nombre de pho-

tocopieuses. L's'agit de changer de papier.» S'il y a des problèmes, dit-il, c'est parce que le papier dans les photocopieuses pour une période d'essai.

### LE SERVICE AUX ÉTUDIANTS

Un autre reproche que les étudiants ont fait concerne le service en général. Parfois, surtout au cours de l'heure du dîner, ils doivent attendre assez longtemps avant de recevoir de l'aide

de la part du personnel. Malheureusement, M. Lévesque explique que cette situation n'est pas près de s'améliorer. «Il n'y a pas assez de personnel et nous allons peut-être même devoir couper un peu de personnel l'année prochaine à cause des compressions budgétaires.»

Pourtant, comparativement aux autres universités, l'U de M ne consacre pas beaucoup d'argent à sa bibliothèque. En effet, selon le classement des universités effectué par la revue Maclean's dans son numéro du 9 novembre 1992, l'Université de Moncton se classe 17e sur 18 universités pour ce qui est des sommes d'argent consacrées aux bibliothèques. Ce rang peu enviable pourrait peut-être contribuer à expliquer la situation actuelle.

### BOÎTE À SUGGESTIONS

M. Lévesque invite tous les usagers de la Bibliothèque Champlain à utiliser la boîte à suggestions qui se trouve au comptoir du prêt. Il affirme que de nombreuses suggestions faites dans le passé par des étudiants ont été prises en considération et que de nombreuses améliorations ont été apportées grâce à ces suggestions.

Les commentaires reçus sont consultés et ils sont généralement portés à l'attention de M. Lévesque qui étudie alors la possibilité de faire les changements proposés. «Nous sommes au service de la clientèle étudiante et la première chose que nous sommes la pour leur donner satisfaction», conclut M. Lévesque. ♦

## Comment obtenir un emploi d'été?

Mathieu MUBOYAYI

C'est presque devenu coutume, à l'approche de l'été, de voir défiler les étudiants dans les centres d'emplois, à la recherche de travail. Déjà vers la fin du mois de février, plusieurs étudiants multiplient des demandes pour s'assurer au moins qu'ils auront de quoi s'occuper durant leurs vacances d'été. En effet, chaque année, il existe toujours un programme spécial de création d'emplois pour étudiants, élaboré par les gouvernements provincial et fédéral. Toutefois, on remarque que la province envisage de mettre à point «un programme capital d'entreprise pour étudiants», dans le but de renforcer sa politique de création d'emplois.

Cela étant dit, les étudiants veulent se trouver un emploi d'été sont invités à participer et apprendre comment créer leur propre entreprise, en assistant à des séances d'information qui seront présentées au cours de ce mois, dans les différents campus de la province. Les représentants du ministère de l'Ense-

ignement supérieur et du Travail sillonnent les universités de la province pour donner des détails et expliquer ce programme qu'ils ont mis sur pied. Le programme encourage chaque étudiant inscrit dans une université de la province et qui doit poursuivre des études l'année suivante, d'emprunter 3 000 \$, sans intérêt, afin de mettre sur pied sa propre entreprise durant l'été. En outre, les étudiants qui remboursent leur prêt avant la date limite fixée à l'autonomie ont droit à une remise de 20%. «L'an dernier, le ministère a permis à 97 étudiants de créer une entreprise en été, des services de toilette du gazou aux bars laitières», a déclaré M. Vaughn Blaney, ministre de l'Enseignement supérieur et du Travail. De plus, toujours selon M. Blaney, les entreprises créées ont conduit à la création d'emplois pour d'autres étudiants. «Grâce à ce programme, les étudiants peuvent créer leur propre compagnie et vivre une expérience différente de celle qu'ils vivraient s'ils travaillaient pour quelqu'un d'autre tout l'été.» ♦

## Soyez compétitif. Devenez CGA

Si le domaine de la gestion financière vous intéresse, soyez certain d'avoir ce petit quelque chose de plus. Ajoutez le titre CGA à votre diplôme et vous avez dans vos mains les atouts les plus intéressants qu'un employeur peut désirer.

Les étudiants et étudiants CGA travaillent et étudient en même temps pour obtenir le titre CGA grâce au programme offert dans tout le Canada. Ceux et celles qui ont terminé ou non des études collégiales ou universitaires peuvent être diplômés à des équivalences. Une fois que vous obtenez le titre, vous disposez d'un statut professionnel incomparable.

En gestion financière, en comptabilité administrative, en administration publique ou en exercices en cabinet privé, avez un avantage compétitif.

CGAI prêts pour l'avenir! Pour de plus amples renseignements, écrivez à: L'Association d'éducation des Comptables généraux licenciés de la région de l'Atlantique. Vous pouvez aussi contacter Roger Bourque, FCCGA, Ronald Bourque, FCCGA ou Egbert McGraw, CGA à la Faculté d'Administration.



### Programme 29

Comptabilité FA1  
Mathématique/économie ME1  
Économie EC2  
Comptabilité intermédiaire FA2  
Statistiques OM2  
Comptabilité intermédiaire FA3  
Comptabilité Analytique MA1  
Information de Gestion MS1  
Finance FIN1  
Vérification AU1

### Université de Moncton

CO 1001 & 1002  
EC 1030 & ST 2603  
CO 2001  
ST 2603  
CO 2002  
CO 3301 & 3302  
RO 2601 & 2602 ou 2603  
FI 3301 & 3304  
CO 4101 & 4102



Joyeuse Saint-Valentin!

# Une affiche provoque la colère à faculté d'administration

ANICK F. LOSSIER

La semaine dernière, une affiche publiée dans l'édifice des sciences a provoqué la colère du conseil étudiant des étudiants en administration. En fait, cette affiche — une feuille 8,5 X 11 — faisait une comparaison entre deux activités, l'une étant organisée par le conseil étudiant du Département d'informatique et l'autre par le conseil étudiant de la Faculté d'administration. Le party au Cosmo avait tous les avantages comparativement au «Flip Party» — renommé «Flip party» pour l'occasion. Treize comparaisons ont été faites, du prix d'entrée, à la piste de danse, à la musique, à la nourriture.

Le président de l'AAEFAUM, Paul LeBlanc, était visiblement très fâché de cette mauvaise publicité. «Ils nous font vraiment chier, a-t-il indiqué en entrevue avec le journal en faisant référence au Conseil étudiant de Département d'informatique.

## suite de la page 3

nistration. «Ce n'est pas plus élevé que la moyenne mais il serait bon de réussir à en sauver un peu.» avoue M. Gagné.

Le recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Rochicaud, exact qu'il est possible d'augmenter le pourcentage réservé à l'enseignement et à la recherche à 70%. «On va essayer de réduire au maximum des dépenses administratives promet-il.

Le recteur ajoute que le rapport indique que les coûts administratifs par étudiants sont 20% plus élevés que ceux de l'Université du Nouveau-Brunswick.

«La réduction des dépenses, c'est pour enlever la pression sur les droits de scolarité au lieu de couper dans le domaine académique», explique Jean-Bernard Rochicaud.

«Je m'attends du côté de l'administration que ça va être assez raide», prévient le recteur.

Jules Gagné reconnaît qu'il y a un problème lorsqu'une université tente d'économiser. «Lorsqu'une université est capable d'économiser, le gouvernement baisse ses subventions et il croit qu'elles ne sont pas nécessaires.» Selon lui, il faudrait abolir tout un groupe d'étudiants, de professeurs, et d'employés de l'établissement se mobiliser pour indiquer au gouvernement, que l'Université a besoin de l'argent des contribuables.

Le Recteur rencontre la pensée de M. Gagné à ce sujet. «Il faudrait qu'un groupe de professeurs fasse des pressions au gouvernement, les fédérations étudiantes, tous le monde devrait le dire au gouvernement que cet argent est vital pour l'Université.»

L'information qu'ils ont publiée était carrément fautive.» Parmi les «fausses informations», Paul LeBlanc spécifie qu'il y avait effectivement un groupe, des commanditaires (Labatt's), des spécialistes sur les consommations — tous des éléments qui étaient déclarés inexistants dans l'affiche.

Le président du CEDI, Daniel Bourque, raconte que cette affiche (ou dépliant) l'a pris par surprise. «Nous ne savons pas encore qui a publié cette affiche, a-t-il indiqué au journal. Nous cherchons encore le ou la responsable.»

Selon Paul LeBlanc, toute cette histoire a débité lorsque l'AAEFAUM a demandé au conseil étudiant du Département d'informatique d'enlever leur pancarte annonçant le «party au Cosmo» afin de pouvoir y mettre la leur qui entrerait dans les activités de la 24<sup>e</sup> Semaine d'administration. «Nous avions reçu beaucoup de plaintes des étudiants en administration quant à leur affiche», explique Paul LeBlanc. Nous avons beaucoup investi dans notre Semaine d'administration et nous avions déjà du boulot à promouvoir nos activités avant de promouvoir celles des autres.»

Le président de l'AAEFAUM a d'ailleurs ajouté que le conseil étudiant du Département d'Administration a été avisé qu'il avait le droit d'afficher l'importe quelle affiche 8,5 X 11 dans la Faculté d'administration. «Avez à enlever leur affiche les a visiblement frustrés», dit de Paul LeBlanc en précisant que leur affiche avait

été enlevée dans l'édifice Rémi-Roussignol.

Daniel Bourque reconnaît que l'affiche du «Flip Party» a été enlevée à l'édifice des sciences mais seulement parce que le conseil étudiant de l'administration n'avait pas demandé l'autorisation pour afficher sa pancarte. «Nous avions reçu l'autorisation du vice-président de l'AAEFAUM pour poser notre affiche dans la Faculté d'administration», explique M. Bourque. Ils n'avaient cependant pas reçu le droit pour afficher la leur.»

Paul LeBlanc rappelle que le Service des loisirs socio-culturels avait envoyé une liste de politiques au début de l'année à chaque conseil étudiant. Ces politiques demandent qu'il y ait réservation des soirées d'activités auprès du service afin d'éviter toute confusion.

«Lorsqu'il y a une semaine d'organisée, un conseil étudiant doit demander la permission au conseil étudiant qui la prépare pour pouvoir faire une activité», relate Paul LeBlanc. «Ça ne nous a pas dérangé qu'ils ne nous l'ait pas demandé. Nous ne leur demandons même pas cela. Le fait qu'ils nous ont coupé la gorge est insultant.» Daniel Bourque avoue qu'il ne connaît pas cette politique. Louis Doucet, directeur du Service loisirs socio-culturel, n'était pas disponible pour des commentaires au moment d'aller sous presse.

La réaction de l'AAEFAUM a été directe. «Nous l'avons appelé immédiatement pour lui deman-

der d'arrêter de répandre des rumeurs voulant que notre conseil étudiant ne les laissait pas faire ce qu'ils voulaient.» Paul LeBlanc souligne que ces rumeurs sont fausses puisque son conseil étudiant a permis la vente des billets du «party au Cosmo» dans la Faculté. «Mercredi, on leur a demandé de baisser leur musique car il y avait une conférence dans le local à côté et ça dérangeait les étudiants dans la salle d'études.» Daniel Bourque reconnaît que le geste posé (l'affiche publicitaire) par «probablement un étudiant en informatique était cohérent.»

Le président de l'AAEFAUM est catégorique. Il exige des excuses de la part du conseil étudiant du Département d'informatique. Le président du CEDI ne veut pas que son conseil soit blâmé pour l'affiche. Il aimerait plutôt retrouver le ou la coupable du geste. «Je suis prêt à 100% que le coupable soit demandé à présenter ses excuses au conseil étudiant de la Faculté d'administration.»

«souligne-t-il. Une fois que nous trouverons le ou la coupable, nous exigerons une lettre d'excuse de sa part. Nous ne voulons pas d'accrochage avec la Faculté d'administration. Le président du CEDI a d'ailleurs admis «que je niais les informations sur l'affiche lorsque des personnes venaient me voir à ce sujet.» Daniel Bourque a d'ailleurs indiqué au journal que sa version pouvait ressembler à «quelqu'un voulant cacher les faits mais il assure que son conseil étudiant tente en ce moment de trouver le ou la coupable du geste dont il n'était «absolument pas au courant.»

Il ajoute aussi qu'il n'était pas au courant de la tenue de la Semaine d'administration. «Nous, nous n'avons pas de semaine officielle d'informatique donc nos activités peuvent être répandues ici et là», souligne Daniel Bourque en réitérant qu'il ne souhaitait aucunement d'accrochages avec la Faculté d'administration.♦



## SUPER SPÉCIAL

DÉBUTANT LE 11 JANVIER, 1993

LUNDI MARDI MERCREDI

de 16hrs à 20hrs

Profitez de ca délicieux Buffet pour seulement

**6.99 \$** enfants moins de 12  
prix régulier 9.99 \$ ans - 2.99 \$

## JEUDI : SOIRÉE FAMILIALE

enfants âgés de 12 ans et moins

MANGENT GRATUITEMENT

lorsqu'ils sont accompagnés d'un adulte  
un enfant/adulte avec l'achat  
d'un Buffet au prix régulier 10.99 \$

VENDREDI SAMEDI DIMANCHE  
9.99 \$ prix régulier (11.99 \$)

Spéciaux disponibles dans la salle à manger seulement.  
Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion

MAINTENANT DISPONIBLE

**BUFFET À APPORTER**

Plus de détails au restaurant

Donnez le meilleur ...

un certifiac cadeau du restaurant FU LAM

Téléphonez dès maintenant pour  
faire des réservations

**855-6868**

## Bourses d'études supérieures de deuxième cycle dans le domaine de l'habitation

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1993-1994

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) octroie des bourses d'études jusqu'à 14 154 \$, soit de études supérieures de deuxième cycle dans le domaine de l'habitation, aux candidats dont les capacités promettent un brillant avenir universitaire.

Les lauréats sont choisis par un comité national représentant le monde des affaires, le milieu universitaire et le gouvernement. Les bourses doivent être employées à la poursuite d'études dans des disciplines telles que génie, sciences de l'environnement, administration, sciences sociales et sciences du comportement, architecture, économie, droit, urbanisme et histoire.

Pour obtenir plus de renseignements et vous procurer un formulaire de demande, adressez-vous au service de votre université d'occuper des études supérieures ou des bourses ou écrire à l'adresse suivante:

L'administrateur, programme de bourses d'études  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
790, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Votre demande de formulaire doit parvenir à Ottawa d'ici le 9 mars 1993 et votre université doit présenter votre candidature pour l'année universitaire 1993-1994 à la SCHL, le 8 avril 1993 au plus tard.

**SCHL CMHC**  
Société canadienne d'hypothèques et de logement

Le SCHL  
Membre du Plus vert  
de Canada

Canada

## La campagne perso- alimentaire solicite votre appui

Mirabelle E. LEBLANC

Pour une troisième année consécutive, la communauté universitaire est invitée à participer à une collecte de nourriture afin de venir en aide aux plus défavorisés. Cette collecte est organisée par le personnel de l'Université et elle se continue jusqu'au 12 février.

Clair Thibault, un des responsables de ce projet, a déclaré que le but principal de la campagne perso-alimentaire est de venir en aide à des gens de l'Université de Moncton. «La première partie de la collecte va aller aux étudiants du groupe d'appui pour familles monoparentales qui vont venir choisir chacune une boîte de nourriture. Les autres boîtes iront à la banque alimentaire Mapleton. Les dons acheminés vers le compoair alimentaire Mapleton seront distribués uniquement à des gens de la région de Moncton. Il est ainsi préférable de donner de la nourriture non-périssable, comme des boîtes de conserves, des pâtes alimentaires, des céréales, etc.

L'an passé, cette cueillette avait récolté près de 14 000 \$ en nourriture. «On espère en avoir autant cette année», souligne Madame Thibault, mais ça dépend de la générosité des gens.»

Les responsables de ce projet ont choisi de faire cette collecte maintenant car, comme le souligne Madame Thibault, après les Fêtes, les gens ont moins d'argent et aussi, pendant cette période si froide, il y a moins d'argent pour la nourriture.»

Madame Thibault lance donc un appel à toute la communauté universitaire et elle invite les gens à donner selon leurs moyens. «Tout le monde qui est sur le campus est invité à donner dans les boîtes qui sont placées à différents endroits sur le campus.» Une vingtaine de ces boîtes ont été placées un peu partout dans les édifices du campus et elles sont facilement reconnaissables grâce au logo de la campagne perso-alimentaire: deux mains entrelacées portant un cœur qui nous invite à donner généreusement pendant cette période de la St-Valeim. ♦

## Une proposition aura fait couler beaucoup d'encre Parti des jeunes conservateurs du Canada

Anick F. LOSIER

Au début du mois de janvier, la Fédération des étudiants et étudiants du Centre universitaire de Moncton a reçu un message de la Fédération canadienne des étudiants et étudiants. En fait, c'était un document du PCYF (Progressive Conservatives Youth Federation) qui consistait en une stratégie visant les établissements post-secondaires. Surnommée Youth in Action, cette proposition voulait carrément supprimer et rendre contrôle de la politique étudiante sur les campus afin d'avantager leur parti. Leur objectif primaire, tel que décrit dans le document dont le journal LE FRONT a obtenu une copie, est de construire un système d'étudiants-activistes qui pourraient être mobilisés pour des projets «conservateurs». Pour y arriver, le document suggère de prendre contrôle du débat de la politique étudiante, de rendre les organisations étudiantes inefficaces, organiser les troupes de jeunes PC pour ainsi rendre des services au parti (être prêts pour les prochaines élections, par exemple).

Le document y va encore plus loin. Il suggère trois campagnes pour y arriver: promouvoir la liberté d'expression pour ainsi contrer le «political correctness», attaquer la FCEE et prendre contrôle du «gouvernement étudiant».

Ce serait dû à une fuite d'informations que les fédérations étudiantes et par conséquent, les journaux étudiants ont été mis au courant de cette proposition.

Dans un article publié dans le «Brunswick», journal étudiant de l'Université du Nouveau-Brunswick, le PCYF raconte que ce serait des ex-membres du Parti qui, après s'être joints au Reform Party (dans l'Ouest canadien), auraient divulgué cette proposition pour avoir l'attention des médias.

Nadine Léger, présidente des Jeunes conservateurs du Nouveau-Brunswick, assure que ce

document n'a jamais été accepté au sein de l'organisation nationale. «C'est probablement une proposition comme une autre, assure-t-elle. Celle-ci est plutôt extrémiste mais beaucoup de suggestions sont faites à la Fédération et beaucoup ne sont pas acceptées.»

Elle ajoute d'ailleurs qu'il n'existe même pas de programme «Youth in Action». «De plus, ce n'est même pas le format qui est exigé par la Fédération et ce n'est pas signé, indique-t-elle. Ce pourrait être un coup monté», suggère-t-elle.

Nadine Léger, qui est en poste depuis juillet 1992, a également raconté au journal, que c'était des fervents du Reform Party qui se seraient emparés du document pour le distribuer aux fédérations étudiantes.

«Il est impossible que mon parti national fasse cela, souligne-t-elle. C'est terrible car si mon parti faisait cela, en tant que francophone, je ne pourrais même pas y faire partie.»

La présidente des Jeunes conservateurs du Nouveau-Brunswick croit tout de même qu'il y a du bon dans ce coup publicitaire.

«Depuis que c'est annoncé, on a recruté plus de membres dans un mois que dans un an!» explique-t-elle.

A l'Université du Nouveau-Brunswick, cette controverse a été soulevée d'une autre façon. En fait, le président de la Fédération étudiante interrogeait la présence des partis politiques sur le campus. Eric Burchill indique d'ailleurs dans l'article qu'il n'est pas important de savoir QUI fait ces propositions. «Ce sont les gens qui s'y font», a-t-il indiqué au Brunswick (vol.127, numéro 14).

Quant à l'Université de Moncton, elle compte deux partis politiques étudiants. Nadine Léger assure qu'il n'y a jamais eu de problèmes avec la FEECUM. Ami Chabouss est président des Jeunes PC de l'U de M. Pour leur part, les Jeunes libéraux se seraient réunis la semaine dernière. ♦

## Commentaire acadie

Roger CAISSIE

## La censure à L'Acadie Nouvelle

Quand j'ai commencé à penser à ma chronique de cette semaine, je me suis demandé sur qui je pourrais écrire. En d'autres mots, que s'est-il passé en nouvelles académiques la semaine dernière? Il y a évidemment l'adoption de la Loi 88 par la Chambre des communes et qui donne une force constitutionnelle au concept de l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick.

Par contre, je suis un peu tanné de ce sujet. On dirait que la Loi 88 était devenue un télégramme. Ceci dit, j'ai décidé d'écrire sur un sujet acadie controversé.

Tout récemment, c'est-à-dire la semaine dernière, mon article sur le don de la Banque de la Nouvelle-Écosse au parti CoR est paru dans ce journal sous le titre «Une contribution au CoR...» et ce même article fut envoyé à L'Acadie Nouvelle pour la rubrique de l'Opinion du lecteur. À ma surprise, mon article (ma lettre) fut publié le jeudi 4 février sous le titre «Deux poids, deux mesures».

Malheureusement, il y a un petit problème: même si le texte publié dans le Front et le texte envoyé à L'Acadie Nouvelle étaient les mêmes, ce n'est pas le même texte qui a été publié. Bref, L'Acadie Nouvelle a censuré un paragraphe dans lequel j'y faisais référence. Puis, au moment de l'écriture de ces lignes, je n'ai reçu aucune explication de la part du «quotidien des francophones du Nouveau-Brunswick».

Quant à la raison de cette censure, je crois en avoir déduit que L'Acadie Nouvelle ne veut pas recevoir, ni publier de critiques à ses actes. Je vous cite mon paragraphe censuré:

«Il y a aussi le fait que le rédacteur en chef de L'Acadie Nouvelle, M. Nelson Landry, applique la politique de dons de la Banque de la Nouvelle-Écosse puisqu'elle relève d'une grande tradition de contribution. À mon avis, une contribution peut bien exister, mais je ne crois pas qu'elle existe à l'aveuglette. Les dirigeants de la Banque de la Nouvelle-Écosse sont bien conscients à quel parti politique ils contribuent: oui au parti CoR, non au PQ.»

Je ne suis pas un expert en éthique journalistique, mais à dernier compte, je ne crois pas qu'un journal puisse supprimer à sa guise des parties des lettres destinées à la rubrique de l'Opinion du lecteur.

En plus de mon petit paragraphe supprimé, L'Acadie Nouvelle a refusé de publier une lettre de Pascal Robichaud. Ce dernier avait écrit au sujet de son insatisfaction face à la qualité du journal ainsi que sur le «nouveau visage de L'Acadie Nouvelle».

Quelques jours plus tard, M. Robichaud a reçu une lettre du rédacteur en chef de L'Acadie Nouvelle, Nelson Landry. À l'intérieur de sa lettre, M. Landry explique ses raisons de ne pas vouloir publier la lettre de M. Robichaud. Selon M. Landry, la lettre de M. Robichaud «est des plus insultantes à l'endroit des francophones du Nouveau-Brunswick».

M. Landry affirme plus loin que: «Vous (M. Robichaud) croyez vous attaquer à L'Acadie Nouvelle dans votre lettre, mais c'est plutôt à une partie importante du peuple acadie que vous lancez des boulets.»

Par après, le rédacteur en chef de L'Acadie Nouvelle justifie son raisonnement par le fait du tirage de son journal. À mon avis, M. Landry ne comprend pas la différence entre L'Acadie Nouvelle et L'Acadie.

Quant à moi, la lettre de M. Robichaud fait uniquement allusion à son insatisfaction envers le journal que certains qualifient de «storchon infect» et M. Landry a nettement démontré qu'il ne peut tolérer aucune critique. ♦



## Chronique économique



Michel VANDAL

## Le fer est chaud

Le 27 janvier dernier, le Département de commerce des États-Unis décidait d'imposer des droits compensateurs sur les importations d'acier du Canada de 18 autres pays. Les droits compensateurs sont une sorte d'impôts ou de tax chargé par un pays importateur et payable par les compagnies qui exportent dans ce pays, dans ce cas-ci, les États-Unis. Les droits compensateurs à payer par les compagnies exportatrices d'acier s'élevaient de 3% à 68%, selon les différentes classifications de produits exportés. Certaines compagnies ne seront donc pas trop affectées tandis que d'autres seront durement touchées par cette mesure. Il faut aussi préciser que les tarifs annoncés ne sont que préliminaires, et qu'une décision finale sera rendue plus tard par l'Agence gouvernementale américaine, après une investigation plus détaillée de la situation. Les Américains accusent les compagnies venues par cette mesure de faire du «dumping», c'est-à-dire qu'elles vendent leurs produits d'acier moins cher que leur coût de production.

Les compagnies d'acier américaines sont grosses, très puissantes et elles ont beaucoup de pouvoir pour faire agir Washington à leur avantage. Cela n'augure pas très bien pour les compagnies d'acier canadiennes, le Canada pourrait amener le cas au comité d'appel binational canado-américain créé durant les négociations de l'accord de libre-échange avec les États-Unis. En attendant, le Canada recherche une solution spécifique au domaine de l'acier entre les deux pays qui se traduirait par un pacte. Ce genre d'accord bilatéral existe déjà dans le domaine de l'automobile. De plus, le Canada espère que les États-Unis finiront par accepter un cadre, soit une sorte de convention, pour régler les problèmes d'échange entre les deux pays et éviter d'avoir un comité canadien à proposer des règles fermes concernant ce qui serait permis, et ce qui ne serait pas permis dans les échanges commerciaux entre les deux pays. Ce code inclurait des règles et des définitions spécifiques sur les entreprises subventionnées, sur le «dumping» ainsi que des politiques communes plus rigoureuses concernant la compétition que se livrent les entreprises des deux pays concernés. Il semble que les américains ne sont en accord avec aucune de ces deux propositions. Les États-Unis ne veulent pas négocier de tel accord parce qu'ils sont bien servis par le système actuel. Par exemple, chez les experts, on croit observer une tendance à lasser dramatiquement les droits compensateurs préliminaires. On emploie la règle qui dit de «demander plus pour obtenir ce que l'on veut». Par exemple, si le comité bilatéral décidait de baisser le droit compensateur de 68% à 31%, probablement que les compagnies américaines tireraient dans leur barbel. On peut aussi se poser des questions sur le fait que des droits compensateurs préliminaires entre en vigueur avant qu'une décision finale ne soit rendue par l'une ou l'autre des instances ayant un pouvoir de décision en la matière.

Au moment où vous lirez ces lignes, le Canada aura probablement répondu à l'initiative américaine en imposant ses propres compensateurs dans le domaine de l'acier aux entreprises exportatrices de nos voisins du sud. Cela signifie que l'acier sera vendu à un prix plus élevé dans les deux pays. Les compagnies canadiennes ne doivent pas vraiment s'attendre à une décision finale en leur faveur puisque, en invoquant la «loi anti-dumping» américaine, le Département de commerce des États-Unis a émis un verdict de culpabilité aux compagnies étrangères dans 97% des cas de «dumping» qui ont été soumis. En lisant les articles principaux de cette loi, on pourrait croire qu'elle a été écrite par les lobbyistes de l'industrie aux États-Unis. Tout se joue probablement au comité binational pour les compagnies canadiennes.

Si on regarde la situation des États-Unis, la réputation des entreprises américaines en matière de «dumping» n'est plus à faire du domaine de l'acier ne fait pas exception, spécialement au Canada et au Mexique. De plus, malgré l'accage, il existe toujours des quotas sur l'acier vendu aux États-Unis, dominant la préférence aux entreprises américaines sur leur marché domestique. Cela a coûté 7 milliards aux consommateurs américains, ou approximativement 750 000 \$ par emploi préservé selon les experts. Au cours des deux dernières décennies, les entreprises du domaine de l'acier aux États-Unis ont accepté environ 30 milliards de dollars en subventions. Le Canada n'a vraiment pas de leçon à recevoir des États-Unis, oui, le fer est chaud!

DANS LE CADRE DE LA 24<sup>E</sup> SEMAINE D'ADMINISTRATION

## Le banquet est un véritable succès!

Anick F. LOSIER

Le banquet annuel de la Faculté d'administration n'a pas démenti sa popularité samedi soir dernier au Grand salon de l'hôtel Beauport. En effet, 165 personnes ont assisté à cet événement devenu très prestigieux au cours des années. Organisé conjointement par le Conseil étudiant ainsi que par des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration en plus du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, ce banquet est une occasion, chaque année, de rencontrer entre les étudiants et les entrepreneurs. Cette année, les étudiants et les entrepreneurs ont pu mieux se rencontrer car les tables étaient assignées de façon à ce qu'il y ait une proportion équitable entre entrepreneurs et étudiants. «C'était l'un des buts de cette soirée», explique Diane Thériault, coordonnatrice de la soirée.

La soirée a tout d'abord débuté par la remise de bourses à des étudiants de la Faculté d'administration s'étant distingués dans leur domaine respectif. Pierre Desroches, vice-président exécutif de la Banque Nationale - Est du Québec et Atlantique, était le conférencier de cette 14<sup>e</sup> édition du banquet annuel.

Lors de son allocution, M. Desroches a indiqué que la clé de la reprise économique au Nouveau-Brunswick réside dans le partenariat entre les institutions bancaires et les petites et moyennes entreprises. Les PME, a-t-il rappelé Pierre Desroches, constituent 60 % des emplois dans la province «et demeurent au fil des ans un des plus importants moteurs de la croissance économique», a-t-il ajouté. En fait, selon M. Desroches, le partenariat entre les banques et la PME a beaucoup évolué. Le «redressement» de la nouvelle approche du banquet. Ce dernier s'occupe alors, de dire Pierre Desroches, de développer des relations de coopération et de conseiller les entreprises dans leur phase de reconstruction. D'un autre côté, l'entrepreneur a également changé d'image. Va «une édition

plus adaptée et mieux orientée, leur capacité de gestion a fait des progrès incroyables», a indiqué le vice-président exécutif de la Banque Nationale aux personnes présentes.

«Toutes les banques et les entreprises ont fait beaucoup de choses pour développer un nouveau partenariat et c'est l'ensemble de l'économie qui en profite», a résumé Pierre Desroches.

Le représentant de la Banque Nationale du Canada rapporte également que la combinaison de changements, tels que l'Accord du libre-échange, le Traité de Maastricht, «modifie profondément les entreprises et les économies régionales».

Le Nouveau-Brunswick a allégé les effets néfastes de la récession économique, a assuré M. Desroches. «Nous devons cette performance à l'agressivité des gens d'ici qui ont pris leur économie en main et ont su lui insuffler la vigueur nécessaires», a souligné Pierre Desroches. Le conférencier invité a d'ailleurs repris le thème de la 24<sup>e</sup> Semaine d'administration, «S'intégrer, c'est investir pour l'avenir», en indiquant que c'était réellement la clé du succès pour les futurs entrepreneurs.

## REACTIONS

Les commentaires ont été plus que positifs toute la soirée. Jean Nadeau, du Conseil économique du Nouveau-Brunswick, croit que le contact entre les étudiants et les entrepreneurs est très important.

«Ça me permet de voir comment les étudiants pensent sur les différents sujets d'actualité, a-t-il indiqué au journal. Ils ont une bonne contribution à faire. Leur point de vue est extrêmement intéressant.» «Il est important et essentiel que les gens d'affaires se mêlent à cette jeunesse car bientôt elle sera la relève», a-t-il conclu.

Le doyen de la Faculté d'administration, Paul Lacroix, a tenu tout d'abord à féliciter chaleureusement les étudiants. «Je les trouve fantastiques car la Faculté ne fait rien de tout, a-t-il souligné. Ça supporte l'effort que les étudiants

font pour rapprocher la Faculté à la communauté des affaires.»

Le recteur de l'Université de Moncton, Jean-Bernard Robichaud, acquiesce vers la même voie. «C'est vraiment impressionnant, a-t-il déclaré. C'est bien de voir qu'il y a autant d'entrepreneurs qui viennent rencontrer les étudiants.»

Le propriétaire de l'entreprise Triangle Kitchen était présent au banquet. «Je trouve que l'échange possible entre les étudiants et les entrepreneurs est souhaitable et l'on devrait promouvoir cet aspect de plus en plus, a-t-il indiqué en soulignant qu'il s'était déniché, au cours des années, des étudiants de la Faculté pour son entreprise.

Richard Léves, de St-George Investments, croit que c'est une occasion rêvée pour les futurs entrepreneurs de s'asseoir avec les gens d'expérience pour en connaître plus long sur le sujet. «Ils peuvent poser plusieurs questions et se sentir à l'aise car ce n'est pas une atmosphère d'inter-view, a-t-il rappelé. Nous avons été bombardés de questions et ils ne nous ont pas manqués. Mais c'est très bon».

Le président de l'Association des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration, Paul LeBlanc, s'est dit très satisfait du déroulement de la soirée. «Le feedback était très positif, les gens semblent satisfaits, l'organisation était bonne, pas d'obstacles, le conférencier était des plus intéressants, a-t-il dit. M. LeBlanc, je n'ai pu approcher à personne.

Diane Thériault était la coordonnatrice de la soirée. Les commentaires ont d'ailleurs fusé de partout concernant sa compétence. Tous étaient d'accord. Elle avait accompli un excellent travail. Visiblement émue, Mme Thériault a tenu à souligner l'aide qu'elle a reçue des étudiants et la participation des gens d'affaires. «Les gens d'affaires répondent bien à l'appel des étudiants», a-t-elle indiqué.

Christian Boisvert, étudiant de 4<sup>e</sup> année en administration, avoue qu'il a mieux aimé le banquet cette année. «C'était vraiment bon, très intéressant», a-t-il indiqué. De façon générale, l'événement a-

## PARTY SHOOTER III

au Kabco

PRIX DE PRÉSENCE ET SPÉCIAUX!!

BILLETS : 2 \$ ÉTUDIANTS / 3 \$ INVITÉS

LE SAMEDI 20 FÉVRIER, 1993

Organisé par le conseil étudiant  
de la Faculté des sciences de l'éducation



Lucie LABOISSONNIÈRE

## Notre bouc émissaire

Ça se passe couramment. Lorsque quelque chose tourne mal, nous avons besoin de quelqu'un à blâmer. On appelle un bouc émissaire une personne ou un groupe de personnes sur lesquelles on fait retomber les torts des autres. Pour les nazis, c'était les personnes de race juive. Pour les étudiants ici à l'Université de Moncton, c'est souvent le recteur, Jean-Bernard Robichaud, qui incarne le mépris que nous ressentons envers certaines décisions de l'administration.

On n'a qu'à penser aux caricatures du FRONT (*mea culpa*) et à l'image en général projetée par M. Robichaud. Il est à la tête des gros méchants. Cependant, en réalité, M. Robichaud ne détient pas autant de pouvoir qu'on ne le pense. En effet, son vote au sein du Conseil des Gouverneurs, du Comité du budget et du Comité de finance n'a pas plus de valeur que celui de chacun des autres membres.

Tristement, le vote du recteur n'a pas plus de poids que celui de Ronald Leblanc, doyen de la Faculté des sciences sociales à l'Université.

Dans une entrevue accordée au journal LE FRONT, M. Leblanc déclarait qu'il ne pensait pas qu'il y aurait beaucoup d'étudiants qui souffriraient d'une hausse de 20% des droits de scolarité. Est-ce que M. Leblanc sait que les étudiants vivent bien en deçà du seuil de la pauvreté? Ce serait profitable pour M. le doyen de prendre la peine de demander personnellement aux étudiants s'ils croient qu'ils vont souffrir d'une hausse de 20% des droits de scolarité. Le système de prêts et bourses augmentera-t-il en conséquence?

Comment M. Leblanc se sentirait-il si on lui enlevait 20% de son salaire l'année prochaine? Pour un administrateur qui gagne un bon salaire, ce n'est peut-être pas beaucoup 400 dollars, mais pour un étudiant, ça représente un mois de loyer et une épicerie, au moins. Et après, M. Leblanc a le front d'insinuer que les étudiants ont tous des voitures.

Il est triste et inquiétant de savoir que de pareils administrateurs qui ont des opinions semblables prennent des décisions importantes qui nous concernent. La vraie réalité des étudiants - et non pas celle perçue par M. Leblanc - comprend des difficultés financières, c'est à dire des fins de mois et des fins de sessions difficiles à boucler.

Il ne faut pas banaliser ces difficultés en raison d'une partie de la population étudiante qui n'est sans doute pas représentative et qui possède une voiture ou qui emprunte celle de leurs parents. ♦



## Billet d'humeur

Manon POCHIC



## XOXO...

Eh oui, les années se suivent et se ressemblent. En tout cas pour ce qui est de cette fête, c'est toujours le 14 février.

Le Saint-Valentin! Une journée destinée aux amoureux, aux romantiques, aux rendre-vous d'un soir, d'une nuit et surtout journée de profits pour les commerçants et en particulier les fleuristes et les restaurateurs!

Une journée qui coûte cher en général, car attention! Pas question d'oublier les fleurs, le resto et les «je t'aime» qui bien souvent n'ont plus aucune valeur sentimentale et ne font partie que de l'ennuyeuse routine.

Bref, l'amour c'est pas comme la 649, ça coûte cher et ça ne rapporte pas souvent autre chose que problèmes et souffrances.

Oh, je vous vois déjà surpris par mes déclarations «mais qu'est-ce qu'elle a, celle-là? Elle est en peine d'amour»? Rassurez-vous, il y a bien longtemps

que c'est fini! Je suis une des rares chanceuses qui a un chum adorable. Du style qui prépare le petit déjeuner et qui arrive à la maison avec des fleurs. Bon, passons sur les autres détails, car comme dirait une de mes amies, «il est de moi-même».

Et vous, qu'allez-vous faire pour le Saint-Valentin? C'est vrai que le calendrier ne s'est pas mis de la partie cette année, c'est un dimanche. Enfin n'allez pas chercher 100 000 excuses, c'est qu'une fois par an la Saint-Valentin, alors autant la fêter dignement. Champagne, bain moussant, dîner aux chandelles et draps de soie. Ça glisse et c'est doux.

Une petite soirée romantique est de rigueur. Tête-à-tête obligatoire. Oubliez donc les travaux et les lectures et couchez donc les enfants de bonne heure.

Vous l'avez méritée, c'est votre soirée. «Ayez-les!»  
Bonne Saint-Valentin à tous, et à toi aussi Steven. ♦

## LE FRONT

Directrice  
VENISE LEVESQUE  
Rédactrice en chef  
LUCIE LABOISSONNIÈRE  
Chef de page  
MANON POCHIC  
Rédacteur agrifié  
SYLVAIN MONTREUIL  
Montage par ordinateur  
graphico (Michel Sabineau)  
Photographie  
JOHN THIBAUT  
Correctrices  
FRANÇOISE BRIDEAU  
MIREILLE E. LEBLANC  
ANNE-THÉRÈSE LANDRY  
Caricaturiste  
VENISE LEVESQUE  
L'imprimeur  
LÉNAUR  
VENISEUR de publicité  
NICOLE LEBLANC  
GILES SAVOIE  
Composition  
MARIE-ANNE FOUSSART

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiants de Centre universitaire de Moncton, 150 avenue Murray, Université de Moncton, N. B., E1X 3B3 (téléphone 854-4571, télécopieur 854-4502).  
Le magazine est fait par graphico, Moncton, N. B., E1X 3B3, téléphone 854-3507 ou 854-4439 ou 852-2862.  
L'impression est faite par Acadie Press, C.P. 1380 Capouat, N. B. E2P 1R3.  
Tous les droits et renseignements doivent être exercés au plus tard le vendredi à midi pour publication la semaine suivante.  
Droits réservés, l'usage du matériel à être utilisé sans l'autorisation des droits sans aucune responsabilité. Le directeur du journal encourage les étudiants journalistes à coller des lettres au verso.  
Pour la publicité, la date limite est le vendredi précédent la date de parution du journal.  
LE FRONT n'est pas responsable de la page de l'éditorial. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'auteur de la page.  
LE FRONT n'est pas responsable des lettres envoyées.  
La responsabilité est assurée par l'auteur.  
Les lettres ne doivent pas excéder 300 mots.

## C'est vous qui le dites

### MISE AU POINT À PROPOS D'UNE AGRESSION CRIMINELLE

En réduisant une agression criminelle à une ridicule question de «tomates et de fraises», agression au cours de laquelle j'aurais pu perdre la vie, l'article de Marie-France Léger: «Gérard Etienne tenu à ce que ses taches de tomates et de fraises passent à la télé» (La Presse, 30 janvier 1993, p.A3) aura non seulement banalisé cette agression, mais contribué indirectement à la politique de désinformation pratiquée par des leaders lavassiens canonnés à Montréal.

Je rappelle que le jeudi 28 janvier vers les 20h35, à l'entrée principale de Radio-Canada, une vingtaine d'individus, aux cris de «Aristide, Aristide!», se sont rués sur moi à coups de poing à la tête, à coups de pied aux hanches, m'interdisant, selon une voix dans le groupe, de participer à l'émission RAISON PASSION, animée par Madame Denise Bombardier. Je rappelle que, parmi les assaillants, j'ai clairement identifié deux personnes, leaders du mouvement lavassien à Montréal que je considérais comme amis avant cet acte barbare. Je rappelle que, blessé à la tête, visage tuméfié, je ne me suis rendu à l'Hôpital St-Luc qu'après l'émission parce qu'il n'était pas question de laisser ces gens m'enlever le droit à la parole.

Cette agression n'est pas gratuite. Elle découle de la frustration des fanatiques partisans du Père Aristide, incapables de se défendre devant un travail journalistique portant sur tous les événements qui auront abouti à la déchéance de l'ex-président. En effet, en juillet dernier, après avoir constaté les ravages d'un embargo illégal imposé à mon pays d'origine (illégalité reconnue par le président de l'OECA lui-même), nous avons décidé, ma femme et moi, de mener une enquête approfondie sur une série de faits cachés à l'opinion internationale et qui l'ont empêchée d'avoir une idée relativement objective sur la situation politique en Haïti. A côté des témoignages oraux recueillis du Nord au Sud du pays, nous avons mis la main sur une volumineuse documentation dont une grande partie a été élaborée et rédigée par l'Ambassade américaine en Haïti. C'est ainsi que nous avons été en mesure de rédiger un rapport, sous la forme de

journalisme d'enquête, rapport présenté à l'Union internationale des Journalistes et de la Presse de langue française à Paris.

Publié en Haïti et aux États-Unis, ce rapport révélait 1) les actes de corruption sous la présidence de M. Aristide, 2) la confrontation perpétuelle de son gouvernement avec les soldats et les sous-officiers de l'Armée 3) les crimes de la piébe encouragés par des leaders lavassiens, particulièrement l'assassinat des soldats, l'incendie des postes militaires, de magasins, de maisons privées à la suite de manifestations populaires. Dès lors, j'étais devenu un ennemi à abattre, d'autant plus que Madame Lally Weymouth, dans un article de Washington Post intitulé «Le docteur sauveur d'Haïti» (24 janvier 1993), présentait un tableau documenté sur les enjeux politiques de la situation haïtienne, a cité notre rapport comme un de ses documents de référence.

On comprend pourquoi des leaders lavassiens à Montréal sont devenus fous en apprenant que la crise haïtienne allait être évoquée au cours de l'émission RAISON PASSION, que, pour la première fois, le public québécois et francophone du pays allait être en mesure, devant les faits consignés dans le rapport, d'entendre un autre son de cloche relatif à la déchéance de M. Aristide.

En terminant, je soutiens que je n'emendais pas faire du «sensationalisme» en me présentant, devant la caméra, la chemise ensanglantée. Je voulais, tout simplement, que le public constate un acte criminel qui aurait pu être nié le lendemain par les leaders lavassiens qui pratiquent, avec une technique raffinée, l'art de mentir. Je voulais que le public constate l'horreur devenue monnaie courante d'un groupe d'hommes et de femmes d'Haïti, incapables de dialogue, de respect quant à ma saine et qui préférent la violence physique et psychologique à un débat ouvert et civilisé sur le mal haïtien. C'est dommage car depuis 28 ans, le Québec et l'Acadie civilisés et démocratiques ne m'imposent aucune limite quant à ma liberté d'expression. C'est au nom de cette liberté que j'ai été torturé et que j'ai conçu le bagne dans mon pays d'origine. Pour cette liberté sans laquelle la justice ne pourra triompher, je ne ferai aucune concession.

**Gérard Etienne**

### THOMAS TRIO AND THE RED ALBINO: EXPLOSI!

Les goûts ne sont pas à discerner et des commentaires sans fondement sont déplacés. Avant de proclamer que Thomas Trio and the Red Albino traitent plates, il aurait peut-être fallu regarder autour de soi. Il y a des «énervés» qui sont allés voir le spectacle seulement pour la performance de Thomas Trio. Ils ont dit des «oh-wo» super! En plus, ils se sont souvent adressés à la foule en français. Ils sont pleins d'énergie et leurs paroles ne sont pas que des mots lancés en l'air... De la poésie!

Non, Thomas Trio ne sont pas tris et c'est pour cela qu'ils s'ajustent «and the Red Albino». Ils ne sont pas non plus des albinos, mais est-ce que les Méchants Maquereau sont des poissons? Oai, ils «se garochent» partout sur scène parce que la musique est dans leur âme et quand la musique «envalit», nos corps suivent. Personnellement, j'ai trouvé que Northern Pikes ne bougeaient pas beaucoup et qu'ils n'avaient pas réussi à garder mon attention.

En terminant, la lecture de la chronique fut «épouvantable» (dans le seul vrai sens du terme). De vrais journalistes sentent d'être plus objectifs et s'efforcent leurs articles avec cohérence.

**Julie Gaudet**  
N.D.L.R. «Les Impertinents» ont été créés dans le but de divertir. Il ne s'agit pas de tester journalistiques et donc, ils ne tentent pas d'être objectifs.



Canada Affaires étrangères et Commerce extérieur Canada External Affairs and International Trade Canada

## LA DROGUE: UN ALLER SANS RETOUR



### La drogue et les voyages à l'étranger ne font pas bon ménage.

Dans bien des pays, il est très facile de trouver de la drogue, mais ne soyez pas dupes: il est illégal d'en consommer ou d'en transporter. Les sentences peuvent être sévères: travaux forcés, prison à vie ou même peine de mort. Le fait d'être Canadien ne vous donnera pas droit à un traitement spécial.

Partenaire de la stratégie canadienne antidrogue

Canada

**C**  
**K**  
**U**  
**M**  
**105,7**

*Vous voulez aller en Europe gratuitement*

*Vous n'avez qu'à écouter*  
*Apprenons à nous connaître,*  
*avec Gérard Etienne,*  
*le lundi 15 février à 18 hrs, sur les ondes de CKUM-ME*  
*Une émission du Conseil inter-culturel francophone pour le Nouveau-Brunswick, patronnée par le Ministère du multiculturalisme et commanditée par Air Canada et l'Assomption-vie*



François LEBLANC

## Cupidon est un «twit»

Le roi des coqs, Cupidon. C'est un vrai «vrite», cet hypocrite. Non, je ne fais pas de la poésie, je regarde la vraie vie. Pour me mieux comprendre, je vais vous conter une petite histoire. Rien de bien long, juste pour vous montrer qu'il y a de ces jours, comme cela... C'est le comble de la «vrititude».

Il était une fois une princesse russe qui vivait à Magog. Pourquoi à Magog? Parce que c'est exotique pis que c'est moi qui décide. Point à la ligne.

Là, elle rencontre un beau jeune homme de six pieds, 130 livres, qui joue dans un sport idiot, le hockey sous-marin. C'est le genre de sport qui se joue au fond d'une piscine et qui nécessite beaucoup de souffler. Elle tombe amoureux se sont rencontrés sur le bord de la piscine. Elle marchait dans un sens, lui dans l'autre; c'est à ce moment que Cupidon est entré en jeu. Pas capable de se mêler de ses affaires pour une piscine ronde, il s'arqua (dans le sens de prendre son arc, mettre une flèche dessus et d'être son arc pour s'approcher à la tère). Fait dire que le petit bonhomme qui ne s'est pas encore débarrassé de sa couche était un peu sous l'influence de l'alcool (pour vous donner une idée de grandeur, s'il avait pris en feu, il aurait brûlé pendant trois jours complets); et il ne savait pas encore le terrible mal qu'il allait faire.

Donc, il s'arqua et tira. Tel un coup de foudre frappant un arbre en milieu d'un désert sans fin, la flèche d'amour atteignit les deux jeunes adultes. Je vous épargne les détails rose bonbon qui suivent habituellement ce genre de rencontre romantico-pig (comme, par exemple, que leurs yeux bleus se croisèrent tellement longtemps qu'ils eurent un vertige pendant une semaine, comme, par exemple, que leurs coeurs se mirent à battre subitement très fort et que des papillons s'installèrent dans leur petit estomac lorsqu'ils se revirent en sortant de la piscine).

Tousjours est-il qu'ils se sont «matchés». C'était l'amour fou avec toutes les choses habituelles au début d'un amour comme celui-là. Mais c'était sans compter Cupidon, cet... de gros bébé-là qui ne savait pas viser (surtout lorsqu'il visait). La belle princesse russe n'était pas au bout de ses peines. La Sibérie aurait paru sûrement plus chaleureuse...

Puis, les deux tourtereaux en vinrent à la chose. Vous savez, LA chose. Ils ont fait ça comme des bêtes jusqu'à l'épuisement des stocks. La chose semblait bien pressé, agissant deux fois précocement, laissant l'imagination romantique dans les vestiaires de l'incohérence romantique. La princesse s'attachait de plus en plus... mais c'était sans compter sur Cupidon, le détenteur de coup de foudre, qui à encore une couche et un cerveau de bébé. En effet, le genre de hockey sous-marin était arrivé à ses fins.

Cupidon pris une rasade de Moosehead Dry (l'alcool prend lentement la place du sang dans ses veines), il dégaina son arc et laissa partir une flèche pour faire renaître cet amour, pour faire revivre une flamme dans ce brasier d'amour sur le point de s'éteindre. La flèche frappa la personne d'été. Une fille grande mais très jeune comme c'est pas possible. La vie, qu'on! C'est alors que tout se compliqua.

La grande très jeune se mit à tourner autour du garç qui vit son égo et son orgueil de procréation grossir. Ne pensant pas plus loin que le bout de son... mer, il se laisse flatter en mal d'affection.

Mais la grande très jeune ne pouvait mettre la main sur le sporif sous-marin: elle devait se débarrasser de la princesse russe. Elle imagina alors un système incroyable: pour vous épargner les détails, la princesse russe s'est faite écouer avec toutes sortes de stratagèmes incroyables (appels à minuit, lettres anonymes, menaces de mort, lettres d'insultes, menteries effroyables du style «elle a dit de toi», ragots de la pire espèce, elle couche avec des femmes, des hommes, des...), et envois réguliers d'excréments d'animax, en lui faisant croire que c'était un rite conjugal).

Comme le garç ne pense qu'avec son pénis, il a cru la femme et mit un terme à sa relation avec la princesse russe. La pression était telle que cette dernière était désormais isolée. Une princesse sans royaume... La princesse russe est morte, il y a un an, le 13 février dernier. Elle s'est tiré deux balles dans la tête. Bonne journée. ♦



Martin BÉGIN

## Vide électoral

Nous serons bientôt en campagne électorale. Quoi, encore? Oui, encore! Mais à un niveau un peu plus réduit, cette fois. Dans quelques jours, la population étudiante (étudiantine, comme dirait François) sera appelée à remplacer ceux qui se sont efforcés (???) au cours de la dernière année à nous représenter et à jouer à Oublier sur l'ordinateur de la Féécum.

Campagne électorale. Vide électoral. Trop souvent, au cours des dernières années, les candidats aux élections fédérales n'ont pas fait légion. En plus, plus souvent qu'autrement, les plateformes des candidats n'ont malheureusement pas été trop étendues non plus.

C'est bien mal parti pour cette année puisqu'on a eu toutes les misères du monde à dénicher un directeur d'élection. On peut imaginer que les éventuels candidats ne se bouculeront pas à la porte du 159 Massé pour déposer leur lettre de mise en candidature.

Pourtant, pour ceux-ci, les dossiers ne manquent pas, maintenant qu'on a réglé celui du centre étudiant, un boulet qui traînait au pied de la fédération depuis les calendes grecques et même depuis l'ordination de Médard Colette comme Vice-Recteur. La question de l'excellence en éducation, mais aussi de l'accessibilité à celle-ci sont certainement du nombre. Au moment où on prévoit des hausses astronomiques des droits de scolarité, il est clair que les membres de l'exécutif devront travailler pour les étudiants plutôt que pour leur avenir personnel.

C'est pour cela qu'il est à espérer que de véritables débats seront soulevés au cours de la campagne et que ceux qui songent à se présenter n'attendront pas «de savoir qui se présenteraient contre eux» pour le faire. La meilleure chose qui pourrait arriver, c'est bien que plusieurs personnes se présentent et qu'il y ait quelque chose de concret de soulevé pendant la campagne électorale et de fait par la suite.

L'ancien exécutif, lui, se prépare à tirer sa révérence. Qu'est-ce qu'il faut en tirer, sinon que le trio s'affaire depuis un bout de temps à «faciliter la transition des pouvoirs vers le prochain exécutif»? Pas grand chose. Qu'est-ce qui a vraiment été fait? Pas grand chose.

Il y a un autre point également. Il faudrait peut-être aussi qu'il y ait finalement quelqu'un qui se décide à améliorer l'image de la fédération sur le campus. Les derniers directeurs des affaires internes ont lamentablement échoué à la tâche et la Féécum s'est embourbée profondément dans un état où les étudiants vivent un je-m'en-foutisme complet vis-à-vis la politique étudiante. Anyway, je préfère ne pas trop m'attarder sur ce point de la question afin de me garder un peu de «jus» pour la semaine prochaine.

Bon, nous verrons bien. La période de mise en candidature se termine aujourd'hui et voici la cabale qui commence. Place aux débats! Et j'ai bien l'intention de prendre position à la veille des élections.

Changement de sujet, tellement de gens m'ont appuyé moralement au sujet de notre dernière forme d'électricité que j'ai le goût de relancer le débat, en vous soulignant que le gentil garçon (qui s'est remis de sa burnise, incidemment) est venu nous porter le «bill» du mois de janvier, lundi dernier. Un chiffre vaut mille mots (et aussi mille maux): 219,99 \$.

## Babillard

### Conférence en loisir

La troisième conférence annuelle pour étudiants(e)s de l'Est du Canada en loisir se déroulera du 11 au 14 février à l'Hôtel Beauséjour de Moncton. Le thème de cette année sera *Le défi du loisir, gérer l'impossible*. Pour inscription et information, veuillez communiquer avec Manon Arsenault au numéro 383-1469, par télécopieur au numéro 858-4058.

### Emploi d'été

Veuillez noter que la procédure pour formuler un emploi au gouvernement fédéral pour le programme d'emplois saés sur la carrière (PEEAC/COSEP été 1993) a changé. Tous les postes du PEEAC - Été 1993 seront affichés au Service de placement de CUM, local 401, édifice Tallon.

Si vous avez déjà postulé pour un emploi d'été avec le gouvernement fédéral en remplissant le formulaire PEEAC ou COSEP, votre demande vous sera retournée et vous devrez à nouveau postuler pour les positions affichées au Service de placement. Ceci est une nouvelle politique de la Fonction publique fédérale.

Nous vous suggérons de visiter le Centre de placement de façon régulière car certaines dates limites pourraient se limiter à 24 heures. Pour toute information concernant les emplois d'été, veuillez communiquer avec le Service de placement.

### Conférence

Dans le cadre des séminaires Pascal-Poirier, la Faculté des arts organise une conférence intitulée *La neutralité sexuelle au 18e siècle: une influence culturelle abénaquise*. Celle-ci, prononcée par Maurice Basque, aura lieu le jeudi 25 février prochain à 15h, au local 019 de la Faculté des arts.



# Élections Fécécum



## ouverture de postes Comité exécutif de la Fécécum

### Présidence

Rémunération: Honoraire de 2 000 \$ et la totalité des frais de scolarité\*

### Vice-présidence externe

Rémunération: Honoraire de 1 500 \$ et 2/3 des frais de scolarité\*

### Vice-présidence académique et sociale

Rémunération: Honoraire de 1 500 \$ et 2/3 des frais de scolarité\*

### Vice-présidence interne

Rémunération: Honoraire de 1 500 \$ et 2/3 des frais de scolarité\*

\* Pour être éligible à l'exonération des frais de scolarité, l'étudiant.e doit avoir maintenu une moyenne cumulative de 2.0.

### Éligibilité pour les postes de l'exécutif:

- être membre de la Fédération;
- n'occuper, pendant le mandat recherché, aucun poste de direction au sein de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies ou organismes affiliés, ou des conseils étudiants incorporés ou non-incorporés des facultés ou écoles, ou de toute autre association du Centre universitaire de Moncton.

## Conseil d'administration de la Fécécum

(ouverture de postes)

Les postes de représentant.e.s de la Fécécum aux facultés et écoles sont également ouverts. Donc, un poste est disponible par faculté et école. Le / la candidat.e doit être étudiant.e à la faculté ou école dont il ou elle convoite le poste. Cette personne sera élue par la population étudiante de la faculté ou école en question. Une fois élu.e.s, ces représentant.e.s formeront le conseil d'administration '93-'94 de la Fécécum.

### Pouvoirs du conseil d'administration:

Le conseil d'administration possède tous les pouvoirs législatifs de la Fédération. Plus spécifiquement, et sans restreindre l'étendue de ces pouvoirs, il peut:

- amender les règlements généraux, voter le budget de la Fédération, voter les suppléments budgétaires, autoriser des emprunts, former, abolir ou modifier les commissions, comités ou organismes dépendants de la Fédération, autoriser des démarches auprès de l'administration de l'Université, déterminer les prises de position officielles de la Fédération etc.

### Représentativité et responsabilité:

Le (la) représentant(e) étudiant(e) de la Fédération:

- est le (la) représentant(e) officiel(le) des membres de son association étudiante en ce qui concerne le conseil d'administration;
- doit assister à toutes les réunions du conseil d'administration de la Fédération ou bien envoyer un (une) mandataire;
- doit siéger, lors de son mandat, sur au moins un comité créé par le conseil d'administration de la Fédération;
- doit amener toute décision prise par le conseil d'administration de la Fédération aux membres de son association étudiante;
- doit assurer le lien entre la Fédération et son association étudiante;
- doit à l'embauche du personnel de la Fédération.

### Éligibilité

Être membre de la Fédération et être élu.e par les étudiants et les étudiantes de l'association étudiante qu'il (elle) représente.

## Conseil de gestion du journal Le Front

Le conseil de gestion a comme tâches d'assurer que les règlements généraux du journal soient respectés, de choisir le / la directeur ou directrice et d'assurer la bonne marche du journal. Deux postes sont actuellement ouverts. Les candidat.e.s doivent être étudiant.e.s à temps plein. Ils / elles seront élu.e.s par la population étudiante du Centre universitaire de Moncton.

**La période de mise en candidature est du 4 février 1993 au 11 février 1993 (jusqu'à 16h30).**

- Les personnes intéressées devront faire parvenir une lettre signifiant leur intention à la présidence d'élection ou aux bureaux de la Fécécum. Cette lettre devra comprendre:
- le nom de la personne visant à devenir candidat
  - le nom et les coordonnées de son / sa gérant.e de campagne
  - cinq signatures d'étudiant.e.s (accompagnées du numéro d'étudiant) qui appuient la candidature
  - son adresse et numéro de téléphone
  - le poste convoité

**TOUTS ET TOUTES LES CANDIDAT.E.S SERONT ÉLU.E.S SELON LA LOI ÉLECTORALE DE LA FÉCÉCUM.**

**date limite pour mise en candidature:**

**Aujourd'hui 16h30**

« L'Atelier des départements de musique d'Art dramatique »

**LES BAVARDS**

Plus un acteur  
Gerges Pignatelli  
Dimitri Karamitchev  
Luis Rey  
Sébastien  
Mick Tanguy

Composition d'Arthur  
Jean Vanthouly  
Musique accompagnée  
Gerges Pignatelli  
Percussions  
Philippe Deschamps

Le vendredi 12 et samedi 13 février, 20 heures  
Le dimanche 14 février, 14 heures

À la salle de spectacle de l'Université de Moncton  
située au pavillon Jeanne-de-Valois

Billets: Étudiants et étudiantes / 65 ans et plus 85 Autres 125

BAQUE NATIONALE PRÉSENTE  
**LA TOURNÉE JUSTE POUR PIPÉ**

Le vendredi 19 février, 20 heures

À la salle de spectacle de l'Université de Moncton  
située au pavillon Jeanne-de-Valois

Billets: Étudiants et étudiantes / 65 ans et plus 125 Autres 165

**Judith Marcuse Dance Company**

Le lundi 22 février, 20 heures

À la salle de spectacle de l'Université de Moncton  
située au pavillon Jeanne-de-Valois

Billets: Étudiants et étudiantes / 65 ans et plus 125 Autres 165

Billets en vente aux deux Librairie Académique

Présentation: En collaboration avec:

LA CAISSE POPULAIRE ACADEMIQUE

CEVIM-NEP

15\$ de frais d'inscription par équipe

## Les bavards: du théâtre de grande qualité

Manon POCHIC

Les départements d'Art dramatique et de musique se sont associés pour présenter au public un opéra comique réunissant 19 acteurs et 2 musiciens.

Les *Bavards*, c'est une oeuvre de Jacques Offenbach, que Lisa Roy, professeure de chant à l'U de M, a décidé de mettre sur les planches voilà deux ans. Pour elle, l'expérience est unique puisqu'elle représente un atelier et un outil pédagogique d'une qualité exceptionnelle.

« Bien sûr, monter ce genre de spectacle à l'Université n'est pas facile car il faut faire avec les voix que l'on a au Département... » Dans ce cas-ci, tous les intervenants sont étudiants, à l'exception de Jean-Marc Arsenault qui lui s'occupe plus fréquemment du Quatuor Arthur-LeBlanc.

C'est précisément ce dernier qui occupera le rôle principal, celui de Roland, un bourgeois qui aime beaucoup les femmes et la bouffe. Malheureusement, il est entendu jusqu'à la racine, se fait rappeler par ses créanciers et ne peut ainsi déclarer son amour à Irène, une jeune femme qui loge chez son oncle et sa tante, de riches bourgeois. Parviendra-t-il à surmonter ses malheurs et épouser Irène? Ce serait trop facile de vous le dévoiler ici, mais il ne vous suffira que de vous rendre à la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois pour connaître l'issue.

### APPRENTISSAGE

Cela fait maintenant six mois que toute l'équipe est au travail quotidiennement pour monter le spectacle. Mais depuis quelques jours, le travail est plus excitant car le décor est fini et les costumes aussi. Rien comparable avec les débuts où l'on ne faisait que de la répétition de texte. Aujourd'hui, il ne manque que le public. D'après Jean-Marc Arsenault, c'est la première fois qu'on réalise un opéra comique français à l'Université. Le pari est important car il faudra faire lire le public pendant plus d'une heure trente sur une musique et des répliques qui s'enchaînent à une vitesse folle et qui requièrent une attention toute particulière.

En choisissant un «opéra bouffe» style opérone comme celui des *Bavards* d'Offenbach, les organisateurs du spectacle «opèrent» attirer un plus large public car la pièce de théâtre est à moitié chantée et à moitié parlée.

« On y a mis beaucoup de coeur et beaucoup d'ouvrage. On a bien hâte de partager cela avec le

public», déclare Jean-Marc, qui n'a pas de difficulté à s'identifier au personnage de Roland.

### FINANCEMENT

Ce genre de spectacle coûte généralement très cher et sans la participation des Loisirs sociaux culturels, qui a financé à hauteur

de 16 000 \$ le projet, cette manifestation n'aurait pu avoir lieu. Enfin, dernière précision utile, les représentations auront lieu les 12 et 13 février à 20h ainsi que le dimanche 14, à 14h. Les billets sont en vente aux deux Librairies académiques. Une soirée comme celle-là, ça ne se refuse pas! ♦

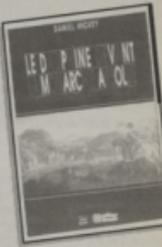
## Daniel Hickey lance son dernier livre

Manon POCHIC

Les Éditions d'Acadie en collaboration avec la Faculté des arts et le département d'Histoire-Géographie lanceront le jeudi 18 février à 16h30, le livre de Daniel Hickey «Le dauphin devant la monarchie absolue». Daniel Hickey est professeur à l'Université de Moncton au département d'Histoire. Il a déjà publié plusieurs ouvrages dont «Moncton 1871-1929» aux Éditions d'Acadie en 1990.

### LE LIVRE

Le dauphin devant la monarchie absolue, c'est le récit d'une province française, en l'occurrence le dauphiné, qui possède un ensemble cohérent d'institutions administratives, représentatives et judiciaires qui lui assurent une certaine autonomie par rapport à la Couronne française. Alors que le gouverneur de la province et le lieutenant général constituaient le lien avec le royaume, surtout en matière d'ordre public et de sécurité. Les États provinciaux, le parlement de Grenoble et la chambre des comptes s'efforçaient de maintenir le fonctionnement autonome de la province.



Ce livre est un constat pur et simple de la société du XVIIe siècle. On parle de l'équité devant l'impôt, des équilibres entre villes et campagnes, des relations entre l'État et les autorités territoriales.

Nous reviendrons plus longuement la semaine prochaine sur ce livre historique. Prochain d'ores et déjà on peut rendre-vous du jeudi 18 février de 16h30 à 18h30 à la GAUM. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut assister à ce genre de manifestations à l'Université. Alors autant en profiter! ♦

S.A.R.  
TOURNOI DE VOLLEYBALL

Colantin

13 FÉVRIER 1993 au CEPS

CATÉGORIES: Masculine  
Féminine  
Mixte

Maximum de 12 joueurs/  
joueuses par équipe

15\$ de frais d'inscription par équipe

DATE LIMITE D'INSCRIPTION  
11 février 1993

à 16h30 au local 127  
au CEPS



## Chronique musique



Alain CLAVETTE

## Ten Seconds Over Tokyo La relève se porte bien



Quand on parle de relève, le groupe Ten Seconds Over Tokyo convient parfaitement à cette catégorie. Dès les premiers accords, leur son puissant nous saute en plein visage. On ne fait pas de quartier. D'ailleurs, on peut lire sur la pochette: «Merci à tous les bars et à tous les clubs qui nous ont permis de démolir leur scène!». Le message est assez clair, non?

Mais Ten Seconds Over Tokyo, c'est beaucoup plus que du bruit. Derrière la production soignée d'Anton Mase, chaque note se dessine et est une toile de fond agréable pour l'oreille. Par exemple, *Autismos* nous envoie par son style percutant et son refrain accrocheur. On croirait entendre Alice in Chains en mode commercial, ce qui représente une excellente référence.

L'album enregistré en partie aux studios Union et Ultrasound de Montréal, regorge d'ailleurs de solides compositions, courtoisie du guitariste Tom Beaton.

L'influence du groupe irlandais U2 semble aussi se faire sentir tout au long de ce premier album. C'est particulièrement évident durant *Calling America*. La voix du chanteur Bill Eldridge pourrait facilement se confondre avec celle de Bono. La musique du groupe n'est incidemment pas très éloignée des premiers albums de U2.

Le petit côté «alterné» du groupe se manifeste sous la forme de *bars*. Les petits clins d'œil sont nombreux: guitare criante, basse prédominante, voix méchante, etc. Même si la pièce n'est pas un chef-d'œuvre musical, elle nous permet néanmoins de découvrir une autre facette du talent des trois musiciens Tom Beaton, Vail McColman et Matt Walsh (en plus du chanteur Bill Eldridge).

L'inévitable ballade est évidemment présente. *Little Man* rempli ce rôle à merveille. Même les violoncelles sont présents pour assurer un futur succès commercial. Mis à part les premières appréhensions, cette composition s'avère une agréable surprise. Rien de très excentrique, seulement une «toute» bien jouée avec beaucoup de «feelings», une qualité que bien peu de nouveaux groupes maîtrisent. C'est souvent la différence entre une formation qui connaît un immense succès auprès des amateurs et une autre qui sombre dans l'oubli après quelques albums infructueux. Ten Seconds Over Tokyo ne semblent pas se diriger vers cette voie si on en juge par la qualité de ce premier album.

Pour percevoir dans un marché aussi saturé, le groupe devra aussi développer une identité si importante. Mais il s'agit d'un processus long et souvent pénible. La formation devra peut-être subir quelques échecs avant de parvenir à se définir en tant qu'ensemble musical original. Disons tout de suite qu'ils sont sur la bonne voie! S'ils sont appuyés comme ils le méritent par leur compagnie de disques, Ten Seconds Over Tokyo sera bientôt un nom aussi familier que 54-40 ou Tragically Hip au Canada.

**TIRAGE** Vous pouvez gagner un album de Ten Seconds Over Tokyo seulement en écrivant au journal Le Front. Voilà un bien petit effort pour découvrir une excellente formation! Envoyez vos bulletins de participation par courrier interne à l'intention de

## Immunité diplomatique

Du 5 au 8 février, Ciné-Campus nous offrait comme prévu «Immunité diplomatique», un drame canadien réalisé par Surla Gunnarson en 1991.

... un diplomate de carrière rempli de bonnes intentions se retrouve prisonnier de la violence au Salvador. Kim Dales, agent du Service extérieur, accepte à contre-cœur une mission qui consiste à surveiller le renouvellement du programme d'aide du Canada au Salvador. Dès son arrivée, elle apprend qu'un ensemble de logements sociaux, nouvellement construits grâce à l'aide du Canada, sert plus ou moins de maisons de prostitution pour les militaires salvadoriens. Kim tente de les déloger pour les remplacer par les réfugiés. Pour rejoindre ceux-ci, Kim s'adresse à Sara Roldan, travailleuse sociale. Kim tente alors de les amener dans son monde, jusqu'à ce qu'elle soit forcée de faire la seule chose qu'un diplomate doit absolument éviter: prendre parti» (Agenda-guide).

«Immunité Diplomatique» n'appartient qu'à une place et une seule: le petit écran un dimanche après-midi. Salut le grand écran, salut la salle de projection de l'ONF!

L'histoire possède une facette qui reflète une réalité sociale, politique et économique; l'aide au développement, la situation au Salvador, les intérêts personnels des gestionnaires politiques, etc. Bravo pour l'engagement! Le problème est que Gunnarson a exploité le sujet en le combinant au drame. D'accord, un peu de cinéma, mais il a mal pesé les ingrédients: trop de drame ou trop de dure réalité. Je ne sais pas, mais le produit laisse un arrière-goût. Le film me semble raté.

Kim, cette femme sérieuse, pleine d'initiative et de sèbe, a moins de 10 jours pour changer une situation compliquée. L'histoire se résume à cela. On croirait qu'elle n'aurait que des yeux et du temps pour sa mission. Non, elle se lie, deux jours après son arrivée, avec un représentant des États-Unis qu'elle rencontre par «hasard». La suite devient ainsi gratuite si je peux dire. Le cours des

## Palmarès CKUM

### PALMARÈS FRANCOPHONE

1	1	Roch Voisine	La légende Ouchegass
2	2	Nicolas	L'amour con
3	3	Motown	Oui et non
4	4	Francis Martin	Tous les jours je pense à toi
5	5	Mugara	La fin des étoiles
6	6	Mange l'ours mange	Poupée vaudou
7	7	Franco D'Amour	Laisse-moi la chance
8	8	Mitsou	À l'autre bout du monde
9	9	Katzen	Noir dans le noir
10	10	Barbeau	Ne me blesses pas
11	11	Cherwin	En se moquant du temps
12	12	Notre Dame	Gacher la forêt
13	13	Dédé Tréak	Voix le top
14	14	S.A.M.	Ma Jean
15	15	Le Grand Manège	Te plaire
16	16	Julie Masse	Comme on l'a choisi
17	17	Les B.B.	Coeur à côté du lit
18	18	Collage	Je m'ennuie avec toi
19	19	James Blandie	Ça marche pas
20	20	Les Co-Lincs	Julie
21	21	Daniel Bélanger	Seche les pleurs
22	22	Matt Laurent	Dans des mas rêves
23	23	Les Parfais Salauts	Clair
24	24	Patrick Bruni	Elle me regardait comme ça
25	25	Juili Legendre	À chaque seconde
26	26	Alex Schier	Que t'ai-elle?
27	27	Dan Bigra	Aléluia
28	28	Franco d'Amour	Milleurs
29	29	Eric Aubin	D'ici à demain
30	30	Philippe Lafontaine	Elle aussi, aussi

### PROJECTIONS

Non et Blanc	L'amour à menti une autre fois
Bruce Huard	Mona Lisa
Hervé Novington	Elle brûlait de l'intérieur
Julien Clerc	Utile
Marie Laure Béaud	Sous les tables
Marie Garnon	À ma façon
Nelson Miville	L'amour brûle encore
Maurane	Ça casse

### PALMARÈS ANGLOPHONE

1	1	U2	Who's Gonna Ride Your Wild Horses
2	2	Def Leppard	Stand Up (Kick Love Into Motion)
3	3	Bananaed Ladies	If I Had a 1 000 000 Dollars
4	4	Bryan Adams	Mama Gonna Miss Ya
5	5	The Tragically Hip	Locked in the Trunk of a Car
6	6	Peter Gabriel	She
7	7	Inix	Taste It
8	8	Extreme	Stop the World
9	9	Leslie Spill Treeo	Sometimes I Wish
10	10	Shakespeare's Sister	I Don't Care
11	11	Blue Rodeo	Rain Down on Me
12	12	Jeff Healey Band	Crust Little Number
13	13	R.E.M.	Man on the Moon
14	14	Alanah Myles	Our World Our Times
15	15	The Northern Pikes	Twister
16	16	Bad Company	This Could Be the One
17	17	Patti Smyth	No Mistakes
18	18	Ray Leyel	Gypsy Wind
19	19	Tom Cochrane	Bigger Man
20	20	Ron Jovi	Keep the Faith
21	21	Leonard Cohen	Closing Time
22	22	Swingout Sister	Notgonnacheange
23	23	Annie Lennox	Little Bird
24	24	Celine Dion	Love Can Move Mountains
25	25	Jesus Jones	The Devil You Know
26	26	Venessa Paradis	Be My Baby
27	27	The Pursuit of Happiness	Cigarettes Dangles
28	28	Kiss	Everytime I Look at You
29	29	Glen Stone	I'm Only Human
30	30	Spin Doctors	Two Princes

### PROJECTIONS

Ugly Kid Joe	Cast in the Cradle
The Northern Pikes	Believe
Del Amint	Be My Devilant

Compilé par Daniel Robichaud  
Directeur de la musique

suite en page 17

# Chronique "art-pop"

Justin BOUCHER

## Un artsy fartsy en colère

Bon, au départ, je vous présente mes excuses. La semaine dernière je vous avais promis de vous parler de Charles Chaplin mais là chui pas capable. J'ai une croûte sur le cœur (et non un pneu sur mon nez). Voyez-vous, je, ou plutôt l'intégralité du monde artistique, a été victime de l'insulte suprême la semaine dernière. En effet, la fortresse érigée autour de mon petit cœur d'artiste sensible a été prise d'assaut par les propos virulents d'une de mes compagne douée d'un sens de l'humour quelque peu excentrique. Des propos d'une telle insolence qu'ils ont complètement bouillies ma fortresse et me laissant qu'un vulgaire bouc en guise d'abris contre les futurs intempéries verbales de certain illettrés arctiques. Des propos d'une telle irrévérence qu'ils auraient dû être déclamés dans ce bastion artistique universitaire, qu'est la faculté des Arts, ils auraient soulevés une vague de protestations forcenées (ce qui aurait sans doute plu à notre illustre président, Mon, trève de gymnastique éryologique, faudrait surtout pas trop user les pages immaculées de vos dictionnaires!

Toutes ces impertinences pour vous dire que je suis en «cr...». Mais, sans vouloir-vous c'est ça l'art d'être pédant à servir ou plutôt l'art de l'insulte subtil, bref, l'art du BULLSHITAGE! On perd du temps mais maudit que c'est l'an de voir ses lecteurs avec des gros points d'interrogation dans la face. De toute façon, si vous n'avez rien compris, c'est pas grave un jour Elvis vous enverra sa Révélation Divine au beau milieu d'un Green Gables! Par contre, si vous avez compris toute cette «ballade», hé! non! D'une pipe! arrêtez de mépriser les artistes, vous en êtes un vous-même!

Bon, maintenant que je me suis débarrassé de cet étron qui me souillait le cœur, je suppose que vous aimeriez savoir qu'est-ce qui m'a troublé l'esprit ainsi. Eh bien, figurez-vous que lors d'une discussion portant sur les relations hommes-femmes que j'ai eu avec mes amis, j'ai pas très longtemps, une amie m'a dit et je cite: «Je ne veux rien savoir d'un artiste raif qui travaille à la maison mais qui dans le fond, ne fait rien de sa vie.» Et oui, encore aujourd'hui, dans notre dite société ouverte, cette mauvaise conception de l'artiste s'infiltre dans les moeurs des gens comme la dinde rôtie sur le menu de Marriott's! Tous ces privilégiés qui enseignent le monde artistique m'agacent presque autant que les twins de la cafétéria qui frappent sur leur verre pis qui trouvent ça l'in.

Finalement, j'en suis venu à la conclusion que si les artistes sont méprisés ainsi c'est que le propre de l'artiste c'est de réfléchir la société. Il est donc normal que en on veuille à ceux qui nous font voir tel que nous sommes. C'est comme quand quelqu'un nous «pette» dans la face! D'ailleurs c'est de là que provient l'expression «Arty fartsy» ou, si vous préférez «artiste puteux!».

Bon, la semaine prochaine je vous parlerai peut-être de Charles Chaplin, mais seulement si vous le monde est gentil! Alors, d'ici-là «poppez-vous» bien!

## Scoop: votre question de la semaine... Qu'est-ce qui vous tanne au CUM?

Bonjour, cette semaine, notre sujet traite de choses et d'autres qui vous dérangent ou qui vous emuient ici même au Centre universitaire de Moncton.

- la van Marriott
- marcher dehors et me geler les couilles
- les senteurs dans les toilettes de la Faculté d'administration

- Martin Perreault quand il demande des questions
- les gens qui «suent» les profs
- les gens qui stationnent dans les endroits réservés pour les handicapés
- les Bleus
- y ne fermement même pas l'Université lors d'une grosse tempête
- le maximum qu'on peut faire sur le campus, c'est 30. C'est ridicule. Y'a
- personne qui roule trente!!!!
- les cours à 4h30! Ça fait pas de \$&@! bon sens, on a fait!
- Il y a toujours 4 photocopies dans 5 hours d'usage à la bibliothèque!
- les \$&?!& frais de scolarité.

- les bourses accordées aux Aigles Bleus, exception faite de ceux dématurés!
- les examens décrochés être avant le congé de mars!
- les trois jours d'étude, bien ça devrait être une semaine!
- le semestre avant Noël est plus long que celui d'après!
- quand je demande l'heure dans un cours et que personne n'a de montre.
- les communistes sur le campus
- les communistes au Taillon!
- y mettez des cadenas sur le



MARTIN PERRAULT / ANNE-REMÉE LANDRY

- les bourses accordées aux Aigles Bleus, exception faite de ceux dématurés!
- les examens décrochés être avant le congé de mars!
- les trois jours d'étude, bien ça devrait être une semaine!
- le semestre avant Noël est plus long que celui d'après!
- quand je demande l'heure dans un cours et que personne n'a de montre.
- les communistes sur le campus
- les communistes au Taillon!
- y mettez des cadenas sur le

papier de toilette, pis y m'en manque à la maison.

- en il y a trop d'employés à temps plein à la Librairie Académie. Il devrait y avoir de l'emploi étudiant.
- centre étudiant non-complété!
- la toiture de la chapelle qui ressemble considérablement à celle du

Centre étudiant!

- le nombre de locaux réservés aux étudiants de maîtrise à la biblos.
- il faut faire le tour du centre étudiant pour se rendre au Taillon. On aurait dû construire un pont qui passe au-dessus de tout!
- pas le droit de visiter les tunnels

- les gens qui discutent à la biblio!!!
- les salles de fumage, d'énouffe quand même 30%\$&?!
- la Faculté de droit!
- la sécurité étudiante
- les fumeurs à la biblio!!! La peste!!!

- le manque de nuitité sur le campus!
- le plafond est trop bas au Kachof. (Je suis trop grand).
- le conseil des dicta...
- pardon, des gouverneur!!!
- les gens avec des belles motocyclettes!
- le cruising à la bibliothèque.

- le nom du dépanneur dans le centre étudiant: «Exc» Non! Non! Non!
- les annonces de la Féecum dans Le Front.
- Mike R. quand il mange du poulet la veille!

- les gens qui prennent belt et bien leur temps à traverser le chemin lorsqu'on arrive pour eux aux endroits désignés.
- les gens qui n'arrêtent pas aux endroits désignés.

Hum! C'est tout pour cette semaine (même si il y a sûrement d'autres points que vous pensez sur ce sujet...) et on reviendra en force la semaine prochaine avec un autre sujet parlant par vous et pour vous! A bientôt.

Anne-Rémée Landry  
Martin Perreault  
(383-2825)  
(383-2825)

### suite de la page 15

de femme (d'homme?)!

P.W.: Il faut qu'elle ait le sens de l'humour, de la patience, de la compréhension, un horaire difficile et beaucoup beaucoup d'amour et d'affection. Il faut qu'elle soit pareille à moi.

Le Front: Racontez nous la plus grosse «brûsse».

P.W.: Ça s'est passé au Kachof, au cours de ma première année au CUM. J'ai bu un 20 cenes de vodka, une douzaine de bières et des shooters.

Je me suis retrouvé couché devant ma porte de chambre à la résidence parce que je n'avais pas été capable d'entrer!

Le Front: Quelle est la plus belle qui te soit arrivée?

P.W.: Redécouvrir l'impro. J'avais rêvé de jouer mais quand je suis arrivé au CUM, j'ai fait l'équipe ultime la première année. C'est la plus belle chose qui pouvait m'arriver dans ce monde... l'impro, c'est mon monde.

Le Front: Et la chose la plus décevante?

P.W.: Mon insuccès dans les amours, des fois. Je pense à une expérience en particulier qui, vraiment, a été la chose la plus horrible qui me soit arrivée.

N'oubliez pas de venir encourager vos équipes les mercredis, au Kachof, dès 18h30. Et la coupe d'impro s'en vient l'hourra!

événements repose sur cette rencontre insignifiante. On devine la suite sans trop d'efforts. De plus, la comédie du représentant des É.-U. est si flagrante... tout traite le suspects. «Immunité Diplomatique» est un film amateur.

L'intention est bonne, mais... Wendel Mel drum, la comédienne qui incarne Kim, est fade. On croirait qu'elle ne maîtrise pas son jeu car ses expressions laissent souvent perplexe, sont indifférentes. Les images sont très simples. Les pièces musicales de la trame sonore sont excellentes (musique sud-américaine), mais

n'accompagnent pas l'histoire à son goût. Voyez le genre typique: une pièce sentimentale lorsque l'image est celle d'un genbu... Enfin, j'ai regardé le film du début à la fin...

«Immunité diplomatique», pose son engagement, se mérite une note de 4,5 sur 10.

**Résumé LaPage**

«Immunité diplomatique» est certainement un film déroutant et choquant en même temps. On peut être dérangé par certaines scènes de violence qui sont très crues.

Il faut remarquer, par contre, que cette violence est là pour nous faire réfléchir. Ce n'est pas

une violence gratuite à la Rambo, ou de là, il était choquant de voir des scènes qui n'ajoutent rien au film. Le message de chacune des scènes est bien clair, mais un peu trop plastique à mon goût. Les acteurs manquent juste un peu d'énergie, ou de je ne sais pas trop, mais il semblait qu'ils ne faisaient que lire leurs textes sans émotion.

Il serait difficile de porter un jugement ou une opinion sur l'humour en général. Il semble que les faits sont tirés d'une histoire véridique donc, même si ça semblait étrange par instants, cela est en fait tout normal car la

vie est pleine d'étranges. J'ai bien aimé le fait que le film est raconté par une personne en entrevue avec un journaliste (je suppose). La personne raconte les faits du mieux qu'elle le sent, et on peut la croire ou non. Une chose est certaine, il y a eu plusieurs personnes qui se sont retrouvées prisonnières de la violence au Salvador. Je donnerai donc une note de 5 sur 10 à ce film américain. Ou plutôt canadien, excusez-moi! Cette semaine, du 12 au 15 février, Ciné-Campus présente un drame français.

C'est à voir!  
**Donis Mazzarolle**

## Immunité diplomatique (suite de la page 15)

## L'offensive des Aigles Bleus sort de sa torpeur 22 buts enregistrés en trois rencontres

Març-Éric BOUCHARD

Après leur victoire de 7-3 à Sackville il y a une semaine, le Bleu et Or jouait ses deux dernières rencontres à domicile la fin de semaine dernière. Samedi dernier, les Aigles ont vaincu les X-men de St-François-Xavier par la marque de 6 à 3. Réjean Després s'est illustré en enfilant un but et en se faisant le complice de trois autres, Serge Pépin a bien contribué à la victoire en comptant deux files et les autres sont allés à Pierre Cléche, Mathieu Bibeau et Martin Lamoureux.

### BÉLIVEAU, QUEL MALAISE?

Pour un joueur qui a été inactif pour une période de quatre mois, il n'a pas perdu ses talents de marqueur. En fait, Béliveau a effectué quelques feintes spectaculaires et a préparé le bat de Pierre Cléche lors du match contre les X-Men. Mais c'est dimanche, lors du pain de 9 à 5 contre les Capers de l'Université du cap Breton que le grand numéro 21 s'est illustré en enfilant trois buts en plus de fournir une mention d'assistance. Après la rencontre, l'athlète de Boucherville a avoué ne pas avoir ressenti pendant la rencontre, «Je suis content d'avoir réussi avec succès mon retour au jeu et je vais tenter dans les prochains jours



Après avoir raté les 20 derniers matches en raison d'une blessure au dos, Mathieu Béliveau (21) en a surpris plus d'un le week-end dernier.

d'améliorer ma condition physique», a-t-il soutenu.

Notons que dans la victoire, les autres buts sont allés à Roch Savard, Éric Duchesne, Jean-Claude Latour, Terry Toner, Dany Gauthier et Réjean Simis.

Anthony Hill qui avait été mis de côté pour un certain temps a été à la hauteur de la situation face aux X-men de l'Université

St-François-Xavier. Pour sa part, Frantz Bergerin a très bien joué en repoussant 45 des 50 lancers dirigés contre lui. Après la partie, Bergerin s'est senti très satisfait de sa prestation. «Lorsque je reçois beaucoup de lancers, cela me donne beaucoup de confiance et c'est bon signe pour les séries éliminatoires», a-t-il lancé.

Pour une équipe qui avait une



Le gardien Frantz Bergerin en a profité le week-end dernier pour pratiquer son cri de l'aigle

des pères offensives de la ligue, elle s'est repêchée de belle façon en marquant en moyenne 7 buts par match depuis le 31 janvier dernier. À l'heure actuelle, le Bleu et Or est en deuxième position de la division MacAdam, un point devant les Tommies de l'Université St. Thomas. Les Aigles joueront leurs deux dernières parties en fin

de semaine alors qu'ils visiteront les Tommies vendredi et par la suite il se rendront au Aicken Centre pour se froter aux Red Devils de UNB

Après une pause de quelques jours, les séries éliminatoires débuteront le mercredi 17 février. ♦

### Angela Breau et Mathieu Béliveau choisis athlètes de la semaine

Le titre d'athlète de la semaine pour la période du 1er au 7 février à l'U de M revient au hockeyeur Mathieu Béliveau et à Angela Breau, membre de l'équipe d'athlétisme. Béliveau, capitaine des Aigles, de retour sur le jeu depuis peu après une longue convalescence, n'a pas chômé lors des deux matches de la fin de semaine, marquant cinq points, dont trois buts. Les deux victoires au cours du week-end dernier ont permis aux Aigles Bleus de conserver le deuxième rang de la division MacAdam.

Béliveau, étudiant à la faculté d'administration, en est à sa cinquième année avec l'équipe. Il est originaire de Boucherville, au Québec. Angela Breau, pour sa part, a remporté la course du 60 mètres haies avec un temps de 9,20 et elle a terminé au quatrième rang au 60 mètres plat, lors de la compétition provinciale d'athlétisme, tenue à l'U de M en fin de semaine. Originaire de Négusac, Angela Breau est étudiante de troisième année dans les concentrations de service social et de psychologie.

Les athlètes de la semaine ont reçu des prix, graieuseté de la compagnie Pepsi

### LOTO LOGEMENT 93-94

Tirage au sort des appartements-étudiants de l'Université de Moncton pour l'année académique 1993-94.

#### POUR PARTICIPER:

- former un groupe de 2,3, ou 4 étudiants ou étudiantes
- remplir le formulaire approprié disponible maintenant au Service de logement local 270T(Tailion)
- retourner le formulaire complété accompagné d'un dépôt de \$25. avant le 12 mars 1993 au Service de logement

DATE DU TIRAGE: le 17 mars 1993 au local 510T(Tailion) à 14h00

DATE DE LA SÉLECTION DES APPARTEMENTS: LE 20 mars 1993 au local 442T(Tailion) à compter de 10h00.

#### APPARTEMENTS DISPONIBLES:

- appartements à une chambre 37
- appartements à deux chambres 58

Pour plus de renseignements communiquer avec le Service de logement local 270T(Tailion) ou appeler au numéro 858-4008.

Bonne chance !



ANGELA BREAU



MATHIEU BÉLIVEAU

# Natalie Levesque s'en va en Martinique...

**Elle affrontera l'élite de la planche à voile dans une compétition d'envergure internationale.**

**Antick F. Losier**

Natalie Levesque, une étudiante de 46 ans au Département de musique de l'Université de Moncton, laissera ses instruments et ses livres pour quelques jours. Originaires de la région de Charlo, cette jeune femme de 22 ans part aujourd'hui vers les chauds rayons de la Martinique pour participer à une compétition d'envergure internationale en planche à voile. Cette compétition, plus connue sous le nom de championnat de France, sera l'une des principales attractions du Festival de planche à voile des

Îles françaises.

«C'est l'entraîneur de l'équipe du Québec qui m'a invitée à y participer avec sa délégation, après m'avoir vu concourir aux championnats de l'État du Canada», explique Natalie Levesque. Il y a une très grande collaboration entre les deux provinces dans ce sport.»

Cette étudiante en éducation musicale est très excitée de la chance qui lui est offerte. «Il y a tellement de choses à penser, indiquer-elle. Les passeports, l'argent, l'équipement, tout est à vérifier et réviser.» Pour elle, cette compétition lui sera bénéfique au niveau de l'expérience qu'elle compte y acquérir. «J'y vais surtout pour l'expérience car la compétition est très forte, explique-t-elle en soulignant que la délégation française est une force connue dans ce sport. Je vais tout de même essayer de



bien me classer.»

Son séjour en Martinique ne sera pas de tout repos. Du 15 au 19 février, elle suivra un camp d'entraînement avec l'équipe canadienne, puis du 20 au 26, elle prendra part aux compétitions. «Il y aura de 7 à 12 courses en tout», explique-t-elle.

Natalie se rendra en Martinique avec un autre néo-brunswickois, Yvan Lavolette, également de la région de Charlo. «C'est en quelque sorte mon entraîneur, indique la jeune athlète. C'est lui qui me montre les nouvelles techniques et qui me dit mes défauts.» Yvan Lavolette est d'ailleurs classé en quatrième position au Canada.

Natalie raconte que ses débuts avec la planche à voile ont commencé lors du «boom» de ce sport en 1984. Son frère s'était alors acheté une planche et lui l'avait prêté aimablement. «Nous avons eu quelques succès», dit-elle. En avant de chez nous, nous avons la plage à quelques vingt pieds.» Ses débuts en planche à voile n'ont pas fait l'unanimité dans sa famille, raconte Natalie. En fait, son père, qui avait peur qu'elle se perde dans l'Atlantique, l'attachait avec une corde de 200 pieds lorsqu'elle allait faire de la planche à voile. «Je n'avais que 14 ou 15 ans, avoue Natalie en riant. Je comprenais bien pourquoi il le faisait mais c'était quelques fois tannant de toujours avoir à tourner. La corde n'était jamais assez longue.»

Son amour de la planche à voile est surtout dû au fait que le sport lui apporte. «J'aime avoir à battre le vent», souligne-t-elle.

## Atelier de théâtre

Un atelier de théâtre, donné par Louis Gagné, résidant au département d'art dramatique, débutera le mardi 12 février, de 19 heures à 20h-30, et se poursuivra pour une durée de huit semaines, dans le studio II, pièce A207 de la pavillon Jeanne-de-Vadois.

## SES PREMIÈRES COMPÉTITIONS

Natalie Levesque ne fait de la compétition que depuis deux ans et demi. Sa première grosse compétition était au fameux Sail East de Montréal en 1991. L'été dernier, elle a remporté le championnat des Maritimes à Shediac. De plus, elle a battu les hommes de sa catégorie à Pétit-Codiac l'automne dernier. Natalie est présentement classée dans le «top ten» des athlètes féminins en planche à voile au pays. «Mon but est d'atteindre les cinq premières positions, confie-t-elle. Je mise également à faire partie de la délégation de la province aux prochains Jeux du Canada.»

Natalie rapporte que ce sport n'est pas aussi populaire chez la gent féminine que chez les hommes. «Je n'ai pas peur de l'eau froide, continue-t-elle. J'ai pratiquement vécu là-dedans.»

Elle se voit donc souvent affronter des hommes dans ces compétitions. «Ça me fait toujours un petit velours de battre des hommes dans une compétition», assure-t-elle avec un sourire.

Quant au futur, Natalie n'en est pas encore certaine. «Il est certain que si je me classe parmi les meilleures au Canada, je vais rester un peu plus longtemps, confie-t-elle en avançant qu'elle n'a jamais pensé à tenter sa chance pour les Olympiques de l'An 2000... Bonne chance Natalie!»

## Enjeux-Hors Jeux

### La vraie saison commence!!!

Les Aigles Bleus joueront leurs deux derniers matchs de la saison au cours de la fin de semaine. En effet, il seront dans la capitale new Brunswick dès demain pour y affronter les Tornades de l'Université St. Thomas. Les prospects de Pete Bellevue affronteront également les Red Devils de UNB, dimanche. Le week-end annonce donc plutôt ardu, mais on ne sait jamais ce qui pourrait arriver!

La fin de semaine dernière, le Bleu et Or a bien fait, y allant avec deux victoires en deux rencontres. On ne sait pas si l'on peut faire un lien entre le retour de Mathieu Bellevue et le fait que les Aigles retrouvent vraiment le chemin de la victoire, mais une chose ne peut être passée sous silence: les Aigles Bleus du week-end dernier, ce n'était pas les mêmes Aigles Bleus.

Il y a près de deux semaines, le numéro 21 déclarait à Marc-Éric Bouchard qu'il ne pouvait pourrir pas faire le travail seul, qu'il aurait besoin de tous ses coéquipiers et qu'il ne pourrait réaliser l'équipe sur ses épaules. Toutefois, Mathieu Bellevue oubliait une chose, l'impact qu'un vétéran comme lui peut avoir sur le reste de l'équipe.

La fin de semaine dernière, il y avait un leader sur le banc du Bleu et Or, à vrai dire il était survenu sur la glace. Samedi, il n'a pas marqué de but, mais il était là, surtout lorsqu'il a sorti des feintes pour déjouer presque toute l'équipe de St-F-X. et arriver devant le gardien des X-ten. Dimanche, contre le Cap Breton, il a inscrit son premier tour du chapeau de la saison en plus de préparer un autre but. C'est peut-être un joueur comme lui qui aura pu faire la différence au cours de la saison. Non pas que le Bleu et Or soit une mauvaise équipe sans lui, mais plutôt que Bellevue peut agir comme un leader dans la chambre et sur la glace. On dirait que le retour de Mathieu Bellevue a uni les Aigles Bleus. Les matches de la fin de semaine dernière ont montré que la troupe de Pete Bellevue peut jouer en équipe. Et cela s'est traduit par deux victoires! Dans le fond la recette n'est pas un secret, il s'agit seulement de tout faire pour gagner et de croire que l'on peut tout faire.

La vraie saison commence dès mercredi prochain. Pour l'instant, il faut attendre les résultats du week-end d'activités pour savoir que le Bleu et Or devra affronter son première ronde. Tout semble indiquer que les porte-couleurs de l'Université de Moncton soient prêts à affronter n'importe qui, du moins espérons-le, car depuis trois ans, les Aigles Bleus n'ont pas cassé grand-chose.

Cela dit, en attendant que les séries débutent, on doit se dire que le Bleu et Or sera encore plus fort que les étudiants de l'U de M. vont aux matches pour crier et encourager. C'est cela l'arrangement de la place que l'on entend souvent parler. D'ailleurs, c'est arrivé peu souvent cette année que le Bleu et Or a pu jouer devant une foule de supporters et se sentir vraiment chez lui. Les Aigles Bleus auront besoin de vous pendant les séries!

New  
New Democrats  
Democrats



## J.C. Bourque

"Je travaillerai fort pour améliorer le système d'éducation"

Quartier général  
339 chemin Montmain  
téléphone : 855-1115

LA BRASSERIE DES ÉTUDIANT(E)S

# la Lanterne

Vendredi • À la Banque

Le nouveau groupe quatuor

**"Jazmatik"**

de 17h30 à 21h30

Venez en grand nombre

écouter du blues et du jazz

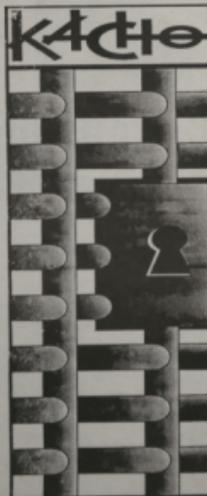
Dimanche •

**Kareoke**

de 15hrs à la fermeture  
Super spéciaux

cuisine ouverte 12hrs à 21hrs

Pour plus d'informations composez le 856-7110



14h00... Venez vous joindre à nous pour souper!

**Les Mercredis**  
Pizza  
Delight

**18h30**  
à  
**21h00**

IMITHOÇIAATION!

avec la  
On va rire un peu!

Les francopholies continuent au Kacho!  
Venez vous amusez!

**Les Jeudis**

**Falardeau et compagnie**

**Les Vendredis 14h00**

Pause fin de semaine  
La gang est au Kacho!

**JAM ΣΕΣΣΙΟΝ**  
"Session de jam"

of Petit Robert

**18h00**  
à  
**21h30**

De loin le meilleur Jam en ville!!!

**À venir au Kacho** The Hillstreet Blues Band  
Jeudi, 18 février

et **Les super**  
samedis